

N° 8

15 JUIL.
2004

Page 1
à 100

Le

BO

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

NUMÉRO SPÉCIAL

● PROGRAMME NATIONAL DE PILOTAGE :
DISPOSITIFS DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2004

ministère
éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche





PROGRAMME NATIONAL DE PILOTAGE : DISPOSITIFS DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2004

SOMMAIRE

- 3 **PNP DE LA FORMATION CONTINUE :
DISPOSITIFS COMMUNS À LA DE ET À LA DPMA -
ANNÉE 2004-2005**
Note du 25-6-2004 (NOR : MEND0401406X)
- 19 **PNP de la formation continue des personnels ATOS
et ITRF des services déconcentrés et des établissements
d'enseignement supérieur - DPMA - année 2004-2005**
- 21 Liste des dispositifs de septembre à décembre 2004
- 23 Thème prioritaire : pilotage, management et GRH ;
- 25 Thème prioritaire : modernisation financière de l'État
- 35 Professionnalisation des responsables académiques de formation
- 52 Tableau des dispositifs prévus en 2005
- 53 Universités d'automne 2004
- 54 Actions de formation "hautes technologies de l'informatique"
destinées aux personnels informaticiens des services académiques
et de l'administration centrale
- 64 Modalités de candidature et d'inscription aux dispositifs du PNP
de la DPMA
- 67 **PNP de la formation continue des personnels
d'encadrement de l'enseignement scolaire et de
l'enseignement supérieur - DE - année 2004-2005**
- 67 Note de présentation
- 69 Liste des dispositifs se déroulant de septembre à décembre 2004
- 71 Des séminaires de formation continue et des ateliers d'études
pour les personnels d'encadrement
- 79 Des modules capitalisables dans le cadre d'un master
- 82 Des séminaires ouverts aux cadres de différents services publics
- 92 Des actions d'accompagnement à la prise de fonction
et d'adaptation à l'emploi
- 94 Modalités de candidature et d'inscription aux dispositifs du PNP
encadrement



Directeur de la publication : Pierre Maurel - **Directrice de la rédaction :** Nicole Krasnopolski -
Rédacteur en chef : Jacques Aranas - **Rédactrice en chef adjointe :** Laurence Martin -
Rédacteur en chef adjoint (Textes réglementaires) : Hervé Célestin - **Secrétaire générale de la
rédaction :** Micheline Burgos - **Préparation technique :** Monique Hubert - **Chef-maquettiste :**
Bruno Lefebvre - **Maquettistes :** Laurette Adolphe-Pierre, Béatrice Heuline, Eric Murail, Karin Olivier,
Pauline Ranck ● **RÉDACTION ET RÉAUSATION :** Délégation à la communication, bureau des publications, 110, rue
de Grenelle, 75357 Paris 07 SP. Tél. 01 55 55 34 50, fax 01 55 55 29 47 ● **DIFFUSION ET ABONNEMENTS :** CNDP
Abonnement, B-750-60732 STE GENEVIÈVE CEDEX. Tél. 03 44 03 32 37, fax 03 44 03 30 13. ● **Le B.O.** est une
publication du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

PROGRAMME NATIONAL DE PILOTAGE DE LA FORMATION CONTINUE : DISPOSITIFS COMMUNS À LA DE ET À LA DPMA - ANNÉE 2004-2005

Note du 25-6-2004
NOR : MEND0401406X
RLR : 613-1
DE - DPMA

■ Pour la deuxième année consécutive, le programme national de pilotage de la formation continue fait l'objet d'une publication commune à la direction de l'encadrement et la direction des personnels, de la modernisation et de l'administration.

Cela traduit une véritable volonté de cohérence de la formation continue des personnels IATOS et d'encadrement.

En effet, tant dans les dispositifs élaborés et mis en œuvre conjointement par les deux directions que dans ceux qui sont propres à chacune d'elles, nous avons voulu privilégier l'intercatégorialité et la complémentarité dans l'accompagnement des chantiers majeurs pour notre institution, afin de renforcer la cohésion des actions menées dans les académies et

les établissements.

Le premier bilan des dispositifs 2003-2004 nous incite fortement à poursuivre dans cette voie, puisqu'il indique un véritable intérêt pour une telle démarche, montrant ainsi la volonté de tous les personnels d'œuvrer, ensemble, à la réussite des élèves dans un système éducatif en évolution.

Pour le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,
La directrice de l'encadrement
Marie-France MORAUX
Le directeur des personnels,
de la modernisation et de l'administration
Dominique ANTOINE

**IDENTIFIANT
04NDEPOO1**ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE DE FONCTION DES CHEFS DE DIVISION DES RECTORATS
ET DES CONSEILLERS TECHNIQUES DE RECTEURS (SERVICES SOCIAUX ET DE SANTÉ)
NOUVELLEMENT NOMMÉS

Objectifs du dispositif : la réforme de l'État et la modernisation de l'administration modifient déjà le fonctionnement et les missions des services des rectorats (réforme de la notation, mise en place de l'évaluation, mise en œuvre d'une démarche de gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences, nouvelle loi organique relative aux lois de finances : LOLF). La compréhension des évolutions est indispensable pour donner du sens aux pratiques managériales des cadres de la fonction publique. Le management opérationnel devra également s'inscrire dans cette problématique de conduite du changement. De ce fait, les chefs de division des rectorats voient leur rôle et leurs missions de plus en plus axés sur le pilotage, la stratégie de projet, le management et l'évaluation des politiques publiques ; les personnels affectés pour la première fois à l'encadrement de division ont à satisfaire à des exigences que leurs fonctions antérieures ne leur ont pas toujours permis de connaître. Il importe donc à la fois de favoriser le développement d'une culture commune, d'appréhender les différentes dimensions du management, de développer les savoir-faire nécessaires pour chacune de ces dimensions en fournissant notamment des outils immédiatement opérationnels.

Pilotes : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration (MIFOR) et direction de l'encadrement (ESEN)

Candidature en académie : avant le 10 septembre 2004

Nombre de places : 30

Durée moyenne estimée : 10 jours

MODULE 1 : MANAGEMENT DE L'ÉQUIPE : DU DIAGNOSTIC AUX OBJECTIFS DU SERVICE

Objectifs pédagogiques : à travers les évolutions de la fonction management, de Taylor au management par les compétences, permettre aux participants de s'approprier des outils comme l'analyse des situations de travail ; le management des compétences ; l'animation du collectif de travail.

Contenu :

- Analyse des situations de travail : organisation du travail, planification du travail, résolution de problèmes ;
- Management des compétences : gestion des compétences, du potentiel, développement des compétences (évaluation de la compétences collective, plans de formation) ;
- Animation du collectif de travail : management par objectifs, gestion de la motivation, évaluation et notation, gestion des conflits. Pour appréhender ce module, il sera essentiel de le connecter aux évolutions en cours (ARTT, réforme de la notation) et aux atouts du secteur public (grande variété de fonctions, possibilité de faire évoluer les postes de travail).

Public cible : chefs de division des rectorats et conseillers techniques de recteur, sociaux et de santé, nouvellement nommés.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Alternance de séances plénières, de travail en sous groupes, de débats autour de témoignages ou d'expériences.

Responsables pédagogiques : Mission de la formation et École supérieure de l'éducation nationale

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 18

Dates : novembre 2004

Lieu : Paris

MODULE 2 : MANAGEMENT DES MOYENS : CONTRÔLE DE GESTION ET LOLF

Objectifs pédagogiques : la modernisation de l'administration repose notamment sur la maîtrise et l'efficacité de la dépense publique : LOLF, décentralisation, développement durable, qualité... Il peut être opportun de rappeler à ce propos que le manager est d'abord un gestionnaire de ressources : ressources humaines, activités du service, ressources budgétaires (financières et matérielles).

Contenu :

Management des ressources budgétaires :

- tableau de bord de pilotage des ressources budgétaires ;
- contrôle de gestion budgétaire ;
- indicateurs et critères de performance.

Management des activités et des ressources humaines :

- l'organisation du travail ;
- les tableaux de bord de pilotage d'une division ;
- la planification du travail.

Pour appréhender ce module, une bonne connaissance des enjeux de la LOLF est souhaitée.

Public cible : chefs de division des rectorats et conseillers techniques de recteur, sociaux et de santé, nouvellement nommés.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Alternance de séances plénières, de travail en sous-groupes, de débats autour de témoignages ou d'expériences.

Responsables pédagogiques : Mission de la formation et École supérieure de l'éducation nationale

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 18

Dates : janvier 2005

Lieu : à déterminer

MODULE 3 : COMMUNICATION

Objectifs pédagogiques : la réussite de la conduite des réformes en cours et la mise en œuvre des changements qu'elle requiert résident non seulement dans l'implication du management opérationnel mais également dans sa capacité à en comprendre et à en faire partager la logique et les objectifs. Il s'agit donc à la fois de l'efficacité personnelle des chefs de division et de leur capacité à manager les informations et la communication.

Contenu :

Management des informations et de la communication :

- logiques de communication d'un chef de division (institutionnelle, informelle, transversale, circuits de diffusion de l'information...);

- communication à l'externe (activités et prestations, représentations et image...);

Efficacité personnelle du manager :

- gestion du temps ;

- conduite de réunion (techniques de réunion, entretiens professionnels...);

- prise de décision ;

- délégation et contrôle ;

- négociation ;

- leadership et attitudes comportementales.

Public cible : chefs de division des rectorats et conseillers techniques de recteur, sociaux et de santé, nouvellement nommés.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Alternance de séances plénières, de travail en sous-groupes, de débats autour de témoignages ou d'expériences.

Responsables pédagogiques : Mission de la formation et École supérieure de l'éducation nationale

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 12

Dates : mars 2005

Lieu : à déterminer

MODULE 4 : DÉMARCHE DE PROJET

Objectifs pédagogiques : la réussite de la conduite des réformes en cours et la mise en œuvre des changements qu'elle requiert passent par l'implication du management opérationnel et sa capacité à en comprendre et à en faire partager la logique et les objectifs. L'évolution du rôle et des missions des chefs de divisions des rectorats est de plus en plus axée sur pilotage et management par projet.

Contenu :

Management des projets :

- conduite du changement ;
- conduite et suivi de projets ;
- management par projets.

Évolutions du rôle des managers opérationnels vers le pilotage :

- de l'expert technique à l'animateur coordonnateur ;
- l'organisation du travail ;
- les tableaux de bord de pilotage ;
- la planification du travail.

Public cible : chefs de division des rectorats et conseillers techniques de recteur, sociaux et de santé, nouvellement nommés.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Alternance de séances plénières, de travail en sous-groupes, de débats autour de témoignages ou d'expériences.

Responsables pédagogiques : Mission de la formation et École supérieure de l'éducation nationale

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 12

Dates : mai 2005

Lieu : à déterminer

IDENTIFIANT
04NDEP002

QUELLE GPEC À L'ÉCHELLE ACADÉMIQUE ?

Objectifs du dispositif : la direction du personnel de la modernisation et de l'administration a inscrit dans son projet de service un chantier de GPEC. Cette action doit, pour pouvoir donner toute sa mesure, être relayée au niveau académique.

Pilotes : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration (MIFOR) et Direction de l'encadrement (ESEN).

Candidature en académie : avant le 10 septembre 2004

Nombre de places : 30

Durée moyenne estimée : 4 jours.

MODULE 1 : GESTION PRÉVISIONNELLE : ORIENTATIONS MINISTÉRIELLES, DÉCLINAISONS ACADÉMIQUES, DÉTERMINATION D'OUTILS APPROPRIÉS

Objectifs pédagogiques : à partir de la présentation des objectifs et de la démarche ministérielle, appropriation par les acteurs académiques des objectifs et de la démarche pour les décliner en outils de gestion académiques.

Contenu : présentation de la démarche et des objectifs de l'administration centrale. Travail sur l'élaboration d'outils de gestion académiques en cohérence avec la démarche et les objectifs.

Public cible : chefs de division de gestion de personnel, de gestion de moyens en personnel, responsables académiques concernés par la gestion prévisionnelle des emplois.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsables pédagogiques : Mission de la formation et École supérieure de l'éducation nationale.

Module facultatif

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 12

Session :

Dates : fin novembre 2004.

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17^{ème}.

MODULE 2 : LA GPEC ET LA GESTION PAR LES COMPÉTENCES

Objectifs pédagogiques : les grands chantiers de modernisation de l'État - stratégies ministérielles de réforme (SMR), LOLF, nouvel achat public... - vont influencer sur la configuration des inspections académiques et des rectorats et leurs configurations relatives. Comment se donner des outils pour mettre l'agent en capacité de répondre aux exigences de la nouvelle organisation en termes d'évolution de postes et de compétences, avec des niveaux d'effectifs et de personnels contraints.

Contenu : réflexion et pistes d'action (recrutement, formation, requalification des emplois) pour adapter les compétences des personnels aux besoins des services (IA, rectorat, EPLE...). Présentation d'expériences académiques.

Analyse méthodologique et élaboration d'un référentiel des compétences cibles ; repérage des métiers sensibles et émergents.

Public cible : responsables de formation, chefs de division de gestion de personnel, de gestion de moyens en personnel, responsables académiques concernés par la gestion prévisionnelle des compétences.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsables pédagogiques : Mission de la formation et École supérieure de l'éducation nationale.

Module facultatif

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 12

Session

Dates : janvier 2005.

Lieu : Paris

IDENTIFIANT
04NDEP003

RÉFORME DE L'ÉVALUATION/NOTATION : 2ÈME PHASE

Objectifs du dispositif : le caractère novateur de la démarche d'évaluation ne doit pas faire oublier toutes les implications du décret n° 2002-682 du 29 avril 2002 pour la notation. La prise en compte de la logique de l'évaluation par les acteurs de la notation - et réciproquement - est nécessaire pour une articulation harmonieuse des deux dispositifs.

Pilotes : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration (MIFOR) et Direction de l'encadrement (ESEN)

Candidature en académie : avant le 10 septembre 2004

Nombre de places : 150

Durée moyenne estimée : 2 jours.

MODULE UNIQUE : ENTRETIEN D'ÉVALUATION ET NOTATION : ARTICULER CES DEUX DISPOSITIFS DISTINCTS POUR DONNER UN ENSEMBLE COHÉRENT

Objectifs pédagogiques : donner les méthodes et les moyens aux personnes ressources pour transmettre la démarche de l'entretien professionnel et l'articuler avec le dispositif de notation.

Contenu : à partir de l'expérience des premiers entretiens et de la présentation par le bureau DPMA B2 du contenu et de la logique de la circulaire qui présente le dispositif global (évaluation et notation) élaboration de projets de dispositifs académiques (compte rendu d'entretien, appréciation générale, proposition de progression de note, commissions d'harmonisation...).

Public cible : gestionnaires de personnels des rectorats + personnes ressources entretien d'évaluation. Importance d'un public mixte.

Forme/Modalités : stage présentiel

Responsables pédagogiques : Mission de la formation et École supérieure de l'éducation nationale

Module obligatoire

Nombre de participants : 150

Durée en heures : 12

Session : cinq sessions de 30 personnes

Dates : 2 sessions en décembre 2004 et 3 en janvier 2005

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17ème

IDENTIFIANT
04NDEP0004

ÉVALUER POUR MIEUX AFFECTER

Le décret n° 2002-682 du 29 avril 2002 relatif aux conditions générales d'évaluation, de notation et d'avancement des fonctionnaires de l'État, précise que l'entretien d'évaluation porte sur les résultats professionnels de l'agent mais également sur ses besoins de formation et ses perspectives d'évolution professionnelle.

Objectifs du dispositif : apporter aux participants des méthodes et outils leur permettant de concevoir et utiliser les entretiens d'évaluation dans la double perspective de l'intérêt de l'agent et de celle du service.

Pilotes : direction de l'encadrement (ESEN) et direction des personnels, de la modernisation et de l'administration (MIFOR).

Campagne d'inscription : sans candidature, liste arrêtée par le recteur.

Nombre de places : 60

Durée moyenne estimée : 2 jours

MODULE UNIQUE

Objectif pédagogique : permettre aux participants, à partir des informations retirées des entretiens individuels d'évaluation, de construire avec les agents évalués des projets d'itinéraires professionnels ou des parcours de formation susceptibles de favoriser leur évolution professionnelle et/ou d'accroître l'efficacité du service.

Contenu : comment concevoir et opérer le questionnement de l'entretien d'évaluation dans la perspective d'obtenir des informations sur :

- les besoins de formation de l'agent ;
- ses vœux d'évolution professionnelle ou de mobilité.

Comment, à partir des apports de l'entretien, mieux utiliser les compétences de l'agent dans l'intérêt du service.

Comment utiliser les entretiens individuels d'évaluation pour établir, à un moment donné, le portefeuille de compétences de son service et en tirer les axes d'une stratégie de formation et de mobilité interne.

Public cible : directeurs des relations et ressources humaines des académies, responsables de services académiques de formation.

Forme/Modalités : stage présentiel (conférences et ateliers).

Responsables pédagogique : École supérieure de l'éducation nationale et Mission de la formation.

Nombre de participants : 60

Durée en heures : 12

Session

Dates : décembre 2004.

Lieu : Paris.

IDENTIFIANT
04NDEPO05INTÉGRER LES PRÉCEPTES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE QUOTIDIEN DES EPLE
POUR EN FAIRE UN LIEU D'EXEMPLARITÉ

L'éducation à l'écologie et au développement durable sera généralisée dans les établissements d'enseignement au cours des prochaines années.

L'EPLE, dans ce contexte, doit être lui-même porteur d'exemplarité.

Objectifs du dispositif : sensibiliser les chefs d'établissement et les gestionnaires aux concepts du développement durable, pour leur permettre d'en intégrer progressivement les préceptes dans les pratiques liées au fonctionnement de l'EPLE.

Pilotes : direction de l'encadrement (ESEN) et direction des personnels, de la modernisation et de l'administration (MIFOR).

Campagne d'inscription : sans candidature.

Nombre de places : 12

Durée moyenne estimée : 2 jours.

MODULE UNIQUE

Objectifs pédagogiques : élaborer des propositions d'action (formation, mutualisation et mise à disposition de ressources) visant à former des personnes ressources pouvant elles-mêmes servir de relais dans la sensibilisation et/ou la formation des chefs d'établissement et/ou gestionnaires des EPLE.

Public cible : experts, personnes-ressources associées au domaine du développement durable, chefs d'établissements, gestionnaires

Forme/Modalités : groupe de travail.

Responsables pédagogiques : École supérieure de l'éducation nationale et Mission de la formation.

Nombre de participants : 12

Durée en heures : 12

Dates : 15 et 16 décembre 2004.

Lieu : ESEN - Poitiers

IDENTIFIANT
04NDEP0006

PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETÉ FACE AUX RISQUES MAJEURS (PPMS)

Le décret n° 83-896 du 4 octobre 1983 relatif à l'enseignement des règles générales de sécurité indique notamment que sous la responsabilité du chef d'établissement, tous les membres du personnel contribuent à une action éducative concernant les règles générales de sécurité.

Le décret n° 85-924 du 30 août 1985 stipule que le chef d'établissement "prend toutes dispositions, en liaison avec les autorités administratives, pour assurer la sécurité des personnes et des biens, l'hygiène et la salubrité de l'établissement".

Objectifs du dispositif : élaborer des propositions d'action visant à répondre aux besoins des responsables académiques pour l'organisation et la mise en œuvre de la formation des personnels d'encadrement chargés de l'élaboration et du suivi du plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs (PPMS).

Pilotes : direction de l'encadrement (ESEN), direction des personnels, de la modernisation et de l'administration (MIFOR) et Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur

Campagne d'inscription : sans candidature.

Nombre de places : 10

Durée moyenne estimée : 1 jour.

MODULE UNIQUE

Objectifs pédagogiques : définir et élaborer les outils dont les responsables des services académiques et départementaux de formation ont besoin pour former et accompagner les personnels chargés de coordonner, en collaboration avec les collectivités territoriales, la mise en œuvre du plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs.

Public cible : experts, personnes-ressources d'académies, chefs d'établissement, gestionnaires.

Forme/Modalités : groupe de travail.

Responsables pédagogiques : École supérieure de l'éducation nationale et Mission de la formation.

Nombre de participants : 10

Durée en heures : 6

Session

Dates : 10 décembre 2004

Lieu : ESEN - Poitiers

**IDENTIFIANT
04NDEP007**FORMATION DE PERSONNES RESSOURCES POUR L'ACCOMPAGNEMENT D'ÉQUIPES DE
DIRECTION D'ÉTABLISSEMENTS DIFFICILES

Objectifs du dispositif : permettre aux responsables académiques de renforcer la formation et l'accompagnement de membres d'équipes de direction (chefs d'établissement et gestionnaires), nouvellement nommés dans des établissements identifiés comme difficiles.

Pilotes : direction de l'encadrement (ESEN), direction des personnels, de la modernisation et de l'administration (MIFOR) et direction de l'enseignement scolaire.

Campagne d'inscription : sans candidature ; liste arrêtée par le recteur.

Nombre de places : 50

Durée moyenne estimée : 5 jours répartis sur 2 modules.

**MODULE 1 - NORME JURIDIQUE ET NORME SOCIALE.
ENJEUX RELATIONNELS DES ÉQUIPES D'ÉTABLISSEMENTS.**

Objectif pédagogique : permettre aux participants de connaître et de s'approprier les modalités et outils pour assurer la prise de fonction et l'accompagnement des équipes de direction d'EPL (chefs d'établissement et gestionnaires) confrontées à la gestion de situations difficiles liées à la violence.

Contenu :

L'espace scolaire et la question de la violence.

La constitution et les rôles des équipes d'établissements par rapport à la problématique de prévention de la violence.

Public cible :

Personnes-ressources associées au domaine de la violence.

Personnes désignées par le recteur pour devenir personnes-ressources de l'académie.

Forme/Modalités : stage présentiel (conférences et ateliers).

Responsables pédagogiques : École supérieure de l'éducation nationale et Mission de la formation.

Module obligatoire

Nombre de participants : 50

Durée en heures : 15

Session

Dates : du 16 au 18 novembre 2004.

Lieu : académie de Créteil.

MODULE 2 - PLAN DE PRÉVENTION. GESTION DE CRISE

Objectif pédagogique : permettre aux participants de connaître et de s'approprier les modalités et outils pour assurer la prise de fonction et l'accompagnement des équipes de direction d'EPL (chefs d'établissement et gestionnaires) confrontées à la gestion de situations difficiles liées à la violence.

Contenu :

Les politiques publiques et les dispositifs institutionnels.

Les enjeux du partenariat et sa mise en œuvre.

Diriger un établissement difficile/diriger en situation sensible : sens et action.

Public cible :

Personnes-ressources associées au domaine de la violence.

Personnes désignées par le recteur pour devenir personnes-ressources de l'académie.

Forme/Modalités : stage présentiel (conférences et ateliers).

Responsables pédagogiques : École supérieure de l'éducation nationale et Mission de la formation.

Module obligatoire

Nombre de participants : 50

Durée en heures : 15

Session

Dates : du 10 au 12 mai 2005.

Lieu : académie de Bordeaux.

IDENTIFIANT
04NDEP003ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE DE FONCTION DES AGENTS COMPTABLES
NOUVELLEMENT NOMMÉS

Objectifs du dispositif : offrir une formation spécifique aux personnels nouvellement affectés dans les fonctions d'agent comptable d'EPLÉ et n'ayant aucune expérience dans ce domaine

Pilotes : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration (MIFOR) et direction de l'encadrement (ESEN).

Sans candidature individuelle.

Nombre de places : 100

Durée moyenne estimée : 5 jours.

MODULE UNIQUE

Objectifs pédagogiques : à partir d'un bilan des premières semaines d'activités, favoriser la professionnalisation sur les fonctions d'agent comptable en EPLÉ.

Contenu :

L'agent comptable dans l'institution ;
Les grands principes de la comptabilité publique et son application aux EPLÉ ;
L'année budgétaire ;
La comptabilité des services annexes ;
L'audit et le contrôle interne dans les EPLÉ ;
Les ressources : le réseau national de conseil, la cellule conseil d'un rectorat, l'intranet ;
Le recouvrement des créances - la gestion de fait - les régies - le fonctionnement de compte de dépôt - les placements.

Public cible : les agents comptables nouvellement nommés en EPLÉ.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsables pédagogiques : bureau DAF A3 ; Mission de la formation et École supérieure de l'éducation nationale.

Module obligatoire

Nombre de participants : 100

Durée en heures : 30

Dates : du 25 octobre 2004 au 29 octobre 2004 (vacances de Toussaint).

Lieu : ESEN - Poitiers.

IDENTIFIANT
04NDEP009

EXERCER LA FONCTION DE RESPONSABLE DE LA GESTION DU PATRIMOINE DANS LES UNIVERSITÉS

Les personnels IGR et IGE affectés pour la première fois sur des postes de responsables de la gestion du patrimoine dans les universités se trouvent confrontés à l'application de procédures réglementaires telles que la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre, les marchés publics et la comptabilité publique. Le dispositif proposé vise à développer ces notions pour en faciliter l'appropriation par les responsables techniques des services immobiliers, plus particulièrement pour ceux nommés pour la première fois au ministère de l'éducation nationale.

Objectifs du dispositif :

Familiariser les personnels nouvellement nommés aux procédures applicables dans leurs nouvelles missions ;

Consolider les notions relatives à la maintenance du patrimoine et à son extension ;

Repérer les partenaires internes et externes à l'éducation nationale, leurs champs d'intervention et de responsabilité ;

Maîtriser les implications financières et les règles fondamentales de la comptabilité publique en matière immobilière.

Pilotes : direction de l'encadrement (ESEN), direction des personnels, de la modernisation et de l'administration (MIFOR) et Association des responsables immobilier de l'enseignement supérieur

Campagne d'inscription : une procédure d'inscription particulière sera mise en œuvre.

Nombre de places : 50

Durée moyenne estimée : 6 jours

MODULE 1 - MAÎTRISE D'OUVRAGE ET MAÎTRISE D'ŒUVRE

Objectifs : maîtriser les notions de maîtrise d'ouvrage, de délégation de maîtrise d'ouvrage et leur environnement juridique.

Identifier les partenaires du maître d'ouvrage, leurs missions, rôles et compétences.

Repérer les relations entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre.

Forme/Modalités : ateliers et apports théoriques, exposés et conférences

Responsables pédagogiques : École supérieure de l'éducation nationale, Association des responsables immobilier de l'enseignement supérieur et Mission de la formation

Nombre de participants : 50

Durée en heures : 12 heures

Session

Dates : du 24 au 26 novembre 2004.

Lieu : ESEN - Poitiers.

MODULE 2 - MARCHÉS PUBLICS ET GESTION FINANCIÈRE**Objectifs :**

Maîtriser les procédures de marchés publics.
Gérer l'accompagnement financier des projets.
Gérer des personnels en fonction de leurs statuts spécifiques.

Forme/Modalités : ateliers et apports théoriques, exposés et conférences

Responsables pédagogiques : École supérieure de l'éducation nationale, Association des responsables immobilier de l'enseignement supérieur et Mission de la formation

Nombre de participants : 50

Durée en heures : 12

Session

Dates : du 9 au 11 mars 2005.

Lieu : ESEN - Poitiers.

PROGRAMME NATIONAL DE PILOTAGE DE LA FORMATION CONTINUE DES PERSONNELS ATOS ET ITRF DES SERVICES DÉCONCENTRÉS ET DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - DPMA - ANNÉE 2004-2005

*Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ;
au directeur de l'académie de Paris*

■ Durant sa première année d'activité, la Mission de la formation de la DPMA a ouvert, conformément aux axes de formation prioritaires annoncés dans le B.O. spécial n° 5 du 10 juillet 2003, de grands chantiers : l'accompagnement de la modernisation financière de l'État (avec différents dispositifs consacrés à la LOLF), de la réforme des retraites, de la nouvelle procédure d'évaluation et de notation des fonctionnaires, notamment.

L'objectif, sur ces différents thèmes, était de former les personnes-ressources et les formateurs que vous avez désignés, afin que les services de formation de vos académies soient en mesure, grâce à eux, de mettre en œuvre des dispositifs destinés à l'ensemble des personnels concernés.

Il s'agissait d'une première étape, car ces chantiers sont loin d'être achevés. Le Programme national de pilotage de l'année 2004-2005 s'inscrit dans la continuité en proposant des sessions d'approfondissement et de perfectionnement sur ces thèmes majeurs.

La gestion des ressources humaines, particulièrement dans sa dimension prévisionnelle, reste également un axe important. Il s'agit en effet de pouvoir mettre en adéquation les compétences existant dans nos structures avec les compétences nécessaires à la forte évolution du système éducatif. En effet, l'incidence sur les métiers des personnels ATOS de la mise en œuvre de la LOLF, de l'évolution technologique et de la démographie, implique un effort accru de formation pour permettre à ces personnels de répondre au mieux aux nouvelles exigences de l'institution. La DPMA mène actuellement une réflexion approfondie sur ce thème : l'Observatoire des métiers et des compétences a pour mission de mettre à jour le référentiel des métiers ITRF (REFERENS) afin d'apporter une plus grande précision dans le recrutement des personnels des établissements d'enseignement supérieur et de mieux répondre à l'exigence de mobilité. Pour l'enseignement scolaire, l'objectif est de préciser la fonction administrative particulièrement dans les EPLE, en définissant en priorité le patrimoine des compétences sur des métiers dits "sensibles", qu'ils soient en émergence ou en déclin. Ce travail achevé, il appar-

tiendra aux services de formation de mettre en place des plans individuels et collectifs de développement et d'acquisition des compétences nécessaires.

Deux dispositifs figurent déjà dans ce programme de pilotage de la formation continue : le premier, intitulé "Quelle GPEC à l'échelle académique", élaboré en partenariat avec l'École supérieure de l'éducation nationale, a pour objectif de permettre aux académies de relayer l'action entreprise au niveau national. Le second, "L'évolution de la fonction de gestionnaire d'EPLE", marque la première étape du travail sur les métiers.

Je souhaite appeler votre attention sur le rôle fondamental de vos services de formation, celui des CAFA en particulier, qui auront à construire et à mettre en œuvre des plans de formation adaptés. C'est au plus près des personnels, c'est-à-dire dans les académies, dans les établissements, qu'ils doivent être élaborés. La mission de la formation vous apportera toute l'aide dont vous pourrez avoir besoin en la matière. D'ores et déjà, des dispositifs de professionnalisation des responsables académiques de la formation continue des personnels ATOS figurent dans ce programme de pilotage. Les séminaires de travail réunissant régulièrement les responsables de CAFA poursuivent le même objectif, tout en favorisant la mutualisation

et l'échange de pratiques. Personnes-ressources, responsables de formation, formateurs, auxquels les dispositifs de formation du présent PNP sont destinés, doivent vous permettre de mener à bien, dans les meilleures conditions, vos plans académiques de formation, leviers de votre politique académique et relais de la politique nationale.

La décentralisation, avec le transfert des personnels TOS aux collectivités territoriales, reste un dossier majeur, dont l'avancée dépend des décisions gouvernementales et législatives. Toutes les dispositions sont prises pour que la formation y joue son rôle le moment venu.

Dans cette publication figurent les dispositifs de formation qui se dérouleront de septembre à décembre 2004, et sont annoncés ceux qui sont prévus en 2005, afin que vous puissiez organiser au mieux le départ de vos personnels en formation. Je vous remercie du soin que vous apporterez à la désignation des personnes participant aux différents dispositifs, dans un objectif d'efficacité et d'efficience accrues.

Pour le ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,

Le directeur des personnels, de la modernisation
et de l'administration,
Dominique ANTOINE

LISTE DES DISPOSITIFS DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2004

PAGE		IDENTIFIANT
23	Thème prioritaire : pilotage, management et GRH	
23	- Fonction support dans l'enseignement supérieur : spécialisation et polyvalence dans la capacité d'adaptation à un contexte en évolution	04NDPM0001
24	- Évolution de la fonction de gestionnaire d'EPLÉ	04NDPM0002
25	Thème prioritaire : modernisation financière de l'État	
25	- Séminaire des correspondants et formateurs LOLF	04NDPM0003
27	- Séminaire des responsables académiques des affaires financières et des correspondants LOLF	04NDPM0004
28	- Bilan du processus d'informatisation de la gestion des personnels et des moyens des établissements d'enseignement privés sous contrat (EPP privé)	04NDPM0005
29	- Séminaire des correspondants académiques des cellules-conseil aux EPLÉ	04NDPM0006
30	- Formation à la plate-forme Web de la masse salariale	04NDPM0007
31	- Séminaire des responsables de DAF, des équipes LOLF et de pilotage (SGA, correspondants LOLF, contrôleur de gestion, etc.)	04NDPM0008
32	- Séminaire des coordonnateurs "paye", des responsables de DAF et des correspondants et formateurs LOLF	04NDPM0009
33	- La gestion des retraites	04NDPM0010
34	- La réforme des retraites	04NDPM0011
35	Professionnalisation des responsables académiques de formation	
35	- Rôle et fonction des acteurs de l'accompagnement des nouveaux nommés	04NDPM0012
36	- Accompagnement des acteurs académiques à la démarche FODAD	04NDPM0013
38	- Professionnalisation des chargés de communication des rectorats	04NDPM0014
42	- Accompagnement à la prise de fonction des responsables des services de formation (des académies et des établissements d'enseignement supérieur)	04NDPM0015
46	- Adaptation à l'emploi des conseillers techniques de service médical, infirmier ou social en poste à responsabilité dans les services départementaux	04NDPM0016
49	- Les nouveaux dispositifs réglementaires présentés aux conseillers techniques médecins, infirmiers et de service social	04NDPM0017
50	- Prévention et contrôle en hygiène et sécurité	04NDPM0018
51	- Action sociale	04NDPM0019

PAGE	
52	Dispositifs prévus en 2005
53	Universités d'automne 2004
54	Actions de formation "hautes technologies de l'informatique" destinées aux personnels informaticiens des services académiques et de l'administration centrale
56	- Les séminaires et journées techniques
57	- Les dispositifs
64	Modalités de candidature et d'inscription aux dispositifs du PNP de la DPMA
64	- Note technique à l'attention des candidats
65	- Fiche de candidature à un dispositif du PNP
66	- Note technique à l'attention des services académiques de formation des personnels ATOS

Thème prioritaire : pilotage, management et GRH

IDENTIFIANT
04NDPM0001

FONCTION SUPPORT DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : SPÉCIALISATION ET
POLYVALENCE DANS LA CAPACITÉ D'ADAPTATION À UN CONTEXTE EN ÉVOLUTION

Objectifs du dispositif : l'environnement institutionnel et économique des établissements d'enseignement supérieur est caractérisé par sa grande diversité. Les chantiers ministériels et interministériels de réforme de l'État (LOLF, nouvel achat public, GPEC...) rendent ce contexte encore plus mouvant. La complémentarité liée à la présence dans les équipes de personnels ASU et ITRF est un atout d'adaptabilité qu'il faut valoriser.

Pilote : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration

Candidature directement auprès de la mission de la formation : avant le 10 septembre 2004

Nombre de places : 30

Durée moyenne estimée : 2 jours.

MODULE UNIQUE : FAVORISER LA COMPLÉMENTARITÉ AU SEIN D'UNE ÉQUIPE ADMINISTRATIVE DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Objectifs pédagogiques : permettre aux responsables d'une équipe administrative de valoriser la polyvalence, gage de complémentarité au sein de l'équipe entre les personnels de différents statuts.

Contenu : les deux approches de GPEC (plan ministériel pour l'ASU et rénovation de REFERENS par l'Observatoire national des métiers et compétences) diffèrent et ont toutes deux le même objectif : permettre la meilleure adaptation des personnels et des structures à l'environnement changeant qui caractérise l'enseignement supérieur.

Présentation des deux démarches, comparaison des approches pour déterminer la place respective de la spécialisation et de la polyvalence dans l'évolution des compétences collectives.

Une réflexion analogue sur le mode d'animation de l'équipe pour tirer le meilleur parti de la spécialisation des uns et de la polyvalence des autres.

Public cible : responsables d'équipes administratives, responsables de gestion des ressources humaines des établissements d'enseignement supérieur et des services académiques.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Mission de la formation.

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 12

Session

Dates : à déterminer.

Lieu : à déterminer.

IDENTIFIANT
04NDPM0002

ÉVOLUTION DE LA FONCTION DE GESTIONNAIRE D'EPLE

Objectifs du dispositif : préparer les gestionnaires d'établissement aux transformations de leur fonction liées aux mutations institutionnelles : décentralisation, autonomie des établissements, déconcentration de leur gestion,...

Pilote : direction du personnel de la modernisation et de l'administration

Candidature en académie : avant le 10 septembre 2004

Nombre de places : 60

Durée moyenne estimée : 2 jours

MODULE UNIQUE

Objectifs pédagogiques : un nouveau référentiel du gestionnaire a été établi, de nombreuses procédures liées à la gestion sont ou vont être modifiées (SMR, LOLF, nouvel achat public, réflexion sur l'autonomie des établissements...). L'accueil et l'accompagnement des nouveaux mais également la formation continue des anciens doivent en tenir compte.

Contenu : à partir du nouveau référentiel du gestionnaire et de la démarche globale de GPEC menée par la centrale, des dispositifs de formation et d'adaptation à l'emploi déjà en place, élaborer des projets de dispositifs académiques.

Public cible : responsables de formation, formateurs.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsables pédagogiques : bureau des études statutaires et de la réglementation et Mission de la formation.

Module obligatoire

Nombre de participants : 60

Durée en heures : 12

Dates : janvier 2005

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17^{ème}

Thème prioritaire : modernisation financière de l'État

IDENTIFIANT
04NDPM0003

SÉMINAIRE DES CORRESPONDANTS ET FORMATEURS LOLF

Objectifs du dispositif : accompagnement des correspondants LOLF et des formateurs LOLF pour la mise en œuvre de la loi organique relative aux lois de finances du 1er août 2001 dans les services déconcentrés.

Pilote : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration

Sans candidature individuelle

Nombre de places : 60

Durée moyenne estimée : 2 jours + 5 jours.

MODULE 1 : LE BOP ET LE DIALOGUE DE GESTION

Objectifs pédagogiques : le budget opérationnel de programme (BOP) et le dialogue de gestion.

Contenu :

- le BOP ;
- le dialogue de gestion.

Public cible : les correspondants LOLF et formateurs LOLF des académies.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Mission LOLF.

Nombre de participants par session : 60

Durée en heures : 6

Dates : décembre 2004.

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17ème.

MODULE 2 : LA NOUVELLE COMPTABILITÉ**Objectifs pédagogiques :**

Une nouvelle comptabilité à trois dimensions.
Présentation de la nomenclature budgétaire comptable.

Contenu :

- la comptabilité budgétaire ;
- la comptabilité dite d'exercice enrichit la comptabilité de caisse ;
- la comptabilité d'analyse des coûts.

Public cible : les correspondants LOLF et formateurs LOLF des académies.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Mission LOLF.

Nombre de participants par session : 60

Durée en heures : 6

Dates : janvier 2005.

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17ème.

MODULES 3 - 4 - 5 - 6 - 7

Objectifs pédagogiques et contenus : à déterminer en fonction de l'avancée de la mise en œuvre de la LOLF.

Public cible : les correspondants LOLF et formateurs LOLF des académies.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Mission LOLF.

Nombre de participants par session : 60

Durée en heures : 6 par module

Dates : à déterminer de janvier 2005 à décembre 2005

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17ème

IDENTIFIANT
04NDPM0004

SÉMINAIRE DES RESPONSABLES ACADÉMIQUES DES AFFAIRES FINANCIÈRES
ET DES CORRESPONDANTS LOLF

Objectifs du dispositif : animer le réseau des responsables académiques des affaires financières et des correspondants LOLF en développant les échanges administration centrale-académies et entre académies.

Pilote : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration

Sans candidature individuelle

Nombre de places : 75 (1er jour) - 45 (2nd jour)

Durée moyenne estimée : 2 jours

MODULE UNIQUE

Objectifs pédagogiques :

La mise en œuvre de la LOLF.

Faire le point sur les questions d'actualité - améliorer ses connaissances et ses pratiques.

Contenu :

1ère journée

- La mise en œuvre de la LOLF en 2006.

2nde journée

- Actualité financière du MENESR.

Public cible : le responsable des affaires financières (2 jours) et le correspondant LOLF des académies (1 jour).

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsables pédagogiques : bureau DAF A3 ; Mission LOLF.

Module obligatoire

Nombre de participants : 75 (1er jour) - 45 (2nd jour).

Durée en heures : 12

Dates : janvier 2005.

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17ème.

IDENTIFIANT
04NDPM0005

BILAN DU PROCESSUS D'INFORMATISATION DE LA GESTION DES PERSONNELS ET DES MOYENS DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS SOUS CONTRAT (EPP PRIVÉ)

Objectifs du dispositif : mise en commun des bilans académiques et national de l'informatisation de la gestion des personnels et des moyens des établissements d'enseignement privés sous contrat : aspects techniques, organisationnels et relationnels.

Pilote : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration.

Candidatures en académie : avant le 10 septembre 2004

Nombre de places : 60

Durée moyenne estimée : 1 jour

MODULE UNIQUE

Objectifs pédagogiques :

- Restitution à l'ensemble des académies des décisions des comités de pilotage et d'application d'EPP privé ;
- Informations sur les évolutions apportées à l'application ;
- Perspectives 2005.

Contenu :

- Évolutions techniques de l'application (tableau de répartition des moyens - application mouvement).
- Poursuite du dispositif avec la diffusion des modules "Remplacement", "Paye" et "STS".
- LOLF : expérimentation du privé.

Public cible : responsables des rectorats de la gestion des moyens et des personnels de l'enseignement privé.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : bureau DAFD2.

Module obligatoire

Nombre de participants : 60

Durée en heures : 6

Dates : janvier 2005.

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17ème.

IDENTIFIANT
04NDPM0006

SÉMINAIRE DES CORRESPONDANTS ACADÉMIQUES DES CELLULES-CONSEILS AUX EPLE

Objectifs du dispositif : animer le réseau des correspondants académiques des cellules-conseils aux EPLE.

Pilote : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration.

Sans candidature individuelle.

Nombre de places : 60

Durée moyenne estimée : 2 jours.

MODULE UNIQUE

Objectifs pédagogiques : faire le point sur les questions d'actualité - améliorer ses connaissances et ses pratiques.

Contenu :

- Échanges et approfondissement des pratiques ;
- Mise à jour des connaissances techniques ;
- Les questions d'actualité.

Le contenu du séminaire sera précisé en fonction des impératifs du moment et des demandes des personnels concernés.

Public cible : 2 personnes par académie faisant partie de la cellule conseil aux EPLE.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : bureau DAF A3.

Module obligatoire

Nombre de participants : 60

Durée en heures : 12

Dates : septembre 2004.

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17^{ème}.

IDENTIFIANT
04NDPM0007

FORMATION À LA PLATE-FORME WEB DE LA MASSE SALARIALE

Objectifs du dispositif : formation des personnes nouvellement nommées sur le poste de la personne ayant suivi la formation à la plate-forme Web en avril 2004.

Pilote : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration

Sans candidature individuelle

Nombre de places : 15

Durée moyenne estimée : 1 jour

MODULE UNIQUE

Objectifs pédagogiques : formation à la plate-forme Web de la masse salariale.

Contenu :

- le principe de la prévision de la masse salariale ;
- la présentation des modèles ;
- la mise en application du 1er et 2ème module.

Public cible : les personnes nouvellement nommées sur le poste de la personne ayant suivi la formation à la plate-forme Web en avril 2004.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : mission LOLF.

Nombre de participants par session : 15

Durée en heures par session : 6

Dates : septembre 2004.

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17ème

IDENTIFIANT
04NDPM0008

SÉMINAIRE DES RESPONSABLES DE DAF, DES ÉQUIPES LOLF ET DE PILOTAGE
(SGA, CORRESPONDANTS LOLF, CONTRÔLEUR DE GESTION)

Objectifs du dispositif : accompagnement des responsables de DAF, et plus largement des équipes LOLF et de pilotage, à la mise en place d'un suivi et d'un pilotage budgétaire dans les services déconcentrés, dans le cadre de la loi organique relative aux lois de finances du 1^{er} août 2001.

Pilote : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration

Sans candidature individuelle.

Nombre de places : 90

Durée moyenne estimée : 1 jour

MODULE UNIQUE : LE PILOTAGE BUDGÉTAIRE DANS LE CADRE DE LA LOLF

Objectifs pédagogiques : présentation du suivi et du pilotage budgétaire dans le cadre de la LOLF.

Contenu :

Les enjeux de la consolidation et du suivi budgétaire dans la LOLF.

Le suivi budgétaire Khéops, et autres outils de pilotage développés par les académies.

Public cible : les responsables du suivi et du pilotage budgétaire dans le cadre de la mise en œuvre de la LOLF (3 personnes par académie).

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Mission LOLF.

Nombre de participants par session : 90

Durée en heures : 6

Dates : novembre 2004

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17^{ème}.

IDENTIFIANT
04NDPM0009SÉMINAIRE DES COORDONNATEURS "PAYE", DES RESPONSABLES DE DAF
ET DES CORRESPONDANTS ET FORMATEURS LOLF

Objectifs du dispositif : accompagnement des coordonnateurs "paye", des responsables de DAF, des correspondants LOLF et des formateurs LOLF pour la mise en œuvre des dépenses de personnels dans le cadre des expérimentations LOLF 2005.

Pilote : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration

Sans candidature individuelle

Nombre de places : 120

Durée moyenne estimée : 1 jour

MODULE UNIQUE : LES DÉPENSES DE PERSONNELS DANS LE CADRE DE LA LOLF

Objectifs pédagogiques : présentation des dépenses de personnels dans le cadre de la LOLF.

Contenu :

- Méthode de construction et de négociation des BOP en matière de dépenses de personnels.
- Les évolutions du contrôle national des emplois.
- 1er bilan d'utilisation de la plateforme Web.

Public cible : les coordonnateurs "paye", les responsables de DAF, les correspondants LOLF et formateurs LOLF des académies.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Mission LOLF.

Nombre de participants par session : 120

Durée en heures : 6

Dates : octobre 2004.

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17ème.

IDENTIFIANT
04NDPM0010

LA GESTION DES RETRAITES

Objectifs du dispositif : adaptation à l'emploi de gestionnaire des pensions.

Pilote : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration.

Sans candidature individuelle

Nombre de places : 120

Durée moyenne estimée : 3 jours.

**MODULE UNIQUE : CONNAISSANCE DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS DU DOMAINE "PENSION",
POINTS IMPORTANTS DE LA RÉGLEMENTATION ET DES PROCÉDURES.**

Objectifs pédagogiques : acquisition des savoirs liés à de nouvelles fonctions.

Contenu : les régimes de retraite, la radiation des cadres, la pension de retraite, validation et rachat, la pension civile d'invalidité, le dossier d'examen des droits à pension.

Public cible : les agents nouvellement affectés (rentrée scolaire) dans un bureau de pension des rectorats, des inspections académiques et des établissements de l'enseignement supérieur.

Forme/Modalités : cinq regroupements inter académiques.

Responsable pédagogique : bureau DAFE3.

Module obligatoire

Nombre de participants : 120

Durée en heures : 18

Session : 5 sessions.

Dates : Octobre 2004.

Lieu : à déterminer.

IDENTIFIANT
04NDPM0011

LA RÉFORME DES RETRAITES

Objectifs du dispositif : connaissance de l'ensemble des modifications apportées, dans la gestion des retraites, par la réforme des pensions.

Pilote : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration

Nombre de places : 250

Durée moyenne estimée : 2 jours.

MODULE UNIQUE : L'APPLICATION DES DISPOSITIONS DU CODE DES PENSIONS MODIFIÉ

Objectifs pédagogiques : connaissances nécessaires à la mise en œuvre pratique de tous les éléments de la réforme des pensions.

Contenu :

- Présentation.
- La réglementation.
- Les procédures.
- L'information des futurs retraités.

Public cible : les responsables des services académiques de pensions, des inspections académiques et des établissements de l'enseignement supérieur.

Forme/Modalités : cinq regroupements inter académiques.

Responsable pédagogique : bureau DAF E3.

Module obligatoire

Nombre de participants : 250

Durée en heures : 12

Session : 5 sessions.

Dates : entre le 15 octobre et le 15 novembre 2004.

Lieu : à déterminer.

Professionnalisation des responsables académiques de formation

IDENTIFIANT
04NDPM0012

RÔLE ET FONCTION DES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT DES NOUVEAUX NOMMÉS

Objectifs du dispositif : les académies ont à présent une certaine expérience de l'accompagnement des nouveaux nommés. Les expériences sont diverses comme les réussites. Il y a matière à mener une réflexion sur l'accueil, l'accompagnement et l'insertion des nouveaux dans le métier, et le rôle des différents acteurs : tuteur, référent, responsable hiérarchique.

Pilote : direction du personnel de la modernisation et de l'administration

Candidature en académie : avant le 10 septembre 2004

Nombre de places : 30

Durée moyenne estimée : 3 jours.

MODULE UNIQUE : LOGIQUES DES ACTEURS ET FACTEURS DE RÉUSSITE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES NOUVEAUX

Objectifs pédagogiques :

- Repérer les logiques des différents acteurs de l'accompagnement des nouveaux (responsable hiérarchique, formateur, référent, tuteur...).
- Identifier les différentes démarches et outils mis en œuvre dans les académies.
- Identifier les différents facteurs de réussite de l'organisation d'un accompagnement fondé sur l'alternance.

Contenu : réflexion et analyse sur les pratiques et expériences. Apports théoriques et identification des facteurs de réussite pour construire des dispositifs efficaces.

Public cible : responsables de CAFA, ingénieurs de formation chargés de l'accompagnement des nouveaux nommés.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Mission de la formation.

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 18

Session : deux sessions de 15 participants.

Dates : fin 2004 ou début 2005.

Lieu : à déterminer.

IDENTIFIANT
04NDPM0013

ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS ACADÉMIQUES À LA DÉMARCHE FODAD

Objectifs du dispositif : professionnaliser les acteurs académiques à la formation à distance dans le cadre de la démarche FODAD.

Pilote : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration

Candidature en académie : avant le 10 septembre 2004

Nombre de places : 80

Durée moyenne estimée : 8 jours.

MODULE 1 : INGÉNIERIE DE FORMATION À DISTANCE

Objectifs pédagogiques : dégager les spécificités de l'ingénierie de formation à distance notamment en ce qui concerne l'accompagnement, le tutorat, la formation de formateur, la motivation des apprenants et des formateurs.

Contenu : après un apport théorique sur les méthodes d'ingénierie de formation, le stagiaire dégagera des "méthode de travail" propres à la formation à distance.

Public cible : les responsables de CAFA, les personnes-ressources académiques, les responsables de dispositif FODAD (SASU, Adjoint, Nouveaux Gestionnaires).

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Mission de la formation.

Module obligatoire

Nombre de participants : 80

Durée en heures : 12

Session

Dates : octobre 2004.

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17ème.

MODULE 2 : CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE DES PROJETS ACADÉMIQUES

Objectifs pédagogiques : accompagner chaque académie dans la mise en place du (ou des) dispositifs FODAD ouverts pour l'année 2004-2005.

Contenu :

Appliquer la démarche de projet à chaque dispositif académique FODAD : quel est le sens de la démarche engagée, avec quels moyens et pour quels résultats attendus,...

Étude et formalisation des nouveaux dispositifs académiques.

Optimisation des dispositifs existant dans chaque académie.

Public cible : les responsables de CAFA, les personnes-ressources académiques, les responsables de dispositif FODAD (SASU, adjoint, nouveaux gestionnaires).

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Mission de la formation.

Module facultatif

Nombre de participants : 60 par session

Durée en heures : 12

Session 1 pour les dispositifs SASU et adjoint

Dates : janvier 2005.

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17^{ème}.

Session 2 pour le dispositif NG et les autres dispositifs (secrétaire EPLE, restauration...)

Dates : janvier 2005.

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17^{ème}.

MODULE 3 : APPROPRIATION ET PERFECTIONNEMENT SUR LES OUTILS DE FORMATION À DISTANCE.

Objectifs pédagogiques : mettre en capacité les différents acteurs d'utiliser les outils de formation à distance (QuickPlace, LVC...) en fonction du niveau d'utilisation.

Contenu :

Niveau auteur : création de page, de dossiers, importation de documents, notification, utilisation de masques, chat,...

Niveau gestionnaire : gestion des espaces académiques, gestion des droits des utilisateurs, personnalisation des espaces,...

Public cible : les responsables de CAFA, les personnes-ressources académiques, les responsables de dispositif FODAD (SASU, adjoint, nouveaux gestionnaires).

Forme/Modalités : à distance au moyen de 2 sessions de "classe virtuelle" (1 session par niveau).

Responsable pédagogique : Mission de la formation.

Module facultatif

Nombre de participants : 20 par classe (chaque classe participant aux 2 sessions).

Durée en heures : 1h 30 par classe de niveau.

Les dates des sessions seront déterminées ultérieurement.

IDENTIFIANT
04NDPM00014

PROFESSIONNALISATION DES CHARGÉS DE COMMUNICATION DES RECTORATS

Objectifs du dispositif : répondre aux besoins et aux attentes des chargés de communication des rectorats sur la connaissance du système éducatif et sur l'appropriation des outils de communication nécessaires à la pratique quotidienne de leurs fonctions.

Pilotes : délégation à la communication et direction des personnels, de la modernisation et de l'administration.

Sans candidature individuelle

Nombre de places : 30

Durée moyenne estimée : 11 jours.

MODULE 1 : LA CONNAISSANCE DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Objectifs pédagogiques : la connaissance du système éducatif comme préalable à une bonne adéquation entre les dispositifs de communication et leur environnement de mise en œuvre.

Contenu :

Rappel historique sur le système éducatif.

Le fonctionnement du système éducatif et les rapports de pouvoirs : mise en perspective.

Sociologie de l'éducation et des organisations.

Intégration de la fonction communication au sein du système éducatif : les attentes et les frontières de la communication institutionnelle.

Public cible : les chargés de communication des rectorats.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Mission de la formation.

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 12

Session

Dates : 25 et 26 octobre 2004

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17^{ème}.

**MODULE 2 : LES FONCTIONS DE COMMUNICATION
DANS LES INSTITUTIONS DE SERVICE PUBLIC**

Objectifs pédagogiques : identifier les différentes fonctions (animations, diffusion, régulation,...) pour les différents types de communication (interne, externe, événementielle, communication de crise, relation avec la presse, relations avec les partenaires comme les collectivités territoriales,...).

Contenu : apports théoriques et échanges sur les fonctions de communication en relation avec la notion de service public.

Public cible : les chargés de communication des rectorats.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Mission de la formation.

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 6

Session

Dates : 27 octobre 2004 (à la suite du module 1)

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17^{ème}.

MODULE 3 : LES RELATIONS PRESSE

Objectifs pédagogiques : être en mesure d'entretenir des relations fluides et professionnelles avec la presse écrite et audiovisuelle. Initiation à la démarche journalistique.

Contenu :

La rédaction de communiqués.

Le média-training.

Les conférences et points presse.

La revue de presse.

Public cible : les chargés de communication des rectorats.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Mission de la formation

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 12

Session

Dates : Mi-janvier 2005.

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17^{ème}.

MODULE 4 : LES PUBLICATIONS ET INTERNET-INTRANET

Objectifs pédagogiques : évolution des différents supports d'information et de communication. Développement du multimédia et impact sur la communication actuelle.

Contenu

Les différentes publications à destination du public externe (plaquettes,...) ou à usage interne (document d'accueil, journal interne,...).

Les supports d'information multimédia : administration d'un site internet, coordination informations internes par le biais d'un intranet, outil de travail collaboratif,...

Public cible : les chargés de communication des rectorats.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Mission de la formation.

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 12

Session

Dates : février 2005.

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17^{ème}.

MODULE 5 : COMMENT ORGANISER UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION PUBLIQUE : LA COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIELLE

Objectifs pédagogiques : comment envoyer un message institutionnel à un public ciblé, avec quels outils et quels moyens, pour quel impact.

Contenu : mettre en évidence les éléments nécessaires à l'organisation d'une campagne de communication : la définition des objectifs et du public, la rédaction d'un cahier des charges, les règles à respecter, la mesure de l'impact,...

Public cible : les chargés de communication des rectorats.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Mission de la formation.

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 6

Session

Dates : mars 2005.

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17^{ème}.

MODULE 6 : LA COMMUNICATION INTERNE DANS UN RECTORAT

Objectifs pédagogiques : mettre en capacité le chargé de communication d'identifier et de gérer les flux d'information.

Contenu : organiser les flux d'information grâce à la diffusion et à la formalisation des remontées d'information. Les réseaux. Les outils de communication interne.

Public cible : les chargés de communication des rectorats.

Forme/Modalités : stage présentiel

Responsable pédagogique : Mission de la formation

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 6

Session

Dates : mars 2005 (à la suite du module 5).

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17^{ème}.

MODULE 7 : MONTER UN PROJET DE COMMUNICATION : DU PLAN DE COMMUNICATION AUX OUTILS D'ÉVALUATION

Objectifs pédagogiques : identifier les méthodes permettant d'inscrire dans une démarche globale les différentes actions de communication mises en œuvre dans un rectorat. Les moyens nécessaires à cette mise en œuvre. Ce module permettra de finaliser ce dispositif de professionnalisation des chargés de communication en mettant en relation les modules précédents.

Contenu :

La démarche de projet.

La construction du plan de communication.

Les techniques d'enquête.

Échanges de pratiques sur les dispositifs mis en place durant l'année écoulée.

Public cible : les chargés de communication des rectorats

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Mission de la formation

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 12

Session

Dates : mai 2005

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17^{ème}.

IDENTIFIANT
04NDPM0015

ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE DE FONCTION DES RESPONSABLES DES SERVICES DE FORMATION (DES ACADÉMIES ET DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR)

Objectifs du dispositif : permettre aux responsables des services de formation des personnels ATOS/ITRF des académies et des établissements d'enseignement supérieur de mener à bien la mission qui leur est confiée, tant dans le domaine de l'ingénierie de formation, que dans celui du pilotage, de la gestion, de l'animation et du management d'équipe.

Ce dispositif est conçu de façon à proposer des parcours de formation individualisés, tenant compte des besoins et des acquis de chacun des personnels concernés.

Pilote : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration

Candidatures directement auprès de la mission de la formation : avant le 10 septembre 2004

Nombre de places : 35

Durée moyenne estimée : 6 jours.

**MODULE 1 : RESPONSABLE DU SERVICE DE FORMATION CONTINUE :
POSITIONNEMENT ET PARCOURS DE FORMATION D'ADAPTATION À L'EMPLOI.**

Objectifs pédagogiques :

Évolutions de la formation continue.

Rôle des différents acteurs dans la construction d'un plan de formation (d'académie ou d'établissement).

Le pilotage de la formation des personnels au niveau académique ou de l'établissement.

Contenu :

Construction du parcours de formation que le stagiaire devra suivre dans le cadre de cet accompagnement à la prise de fonction et mise en place d'un tutorat.

La formation continue : élément clé d'accompagnement du changement. Dans un contexte de forte évolution du système éducatif et de transformations profondes des métiers exercés par les personnels IATOS, quel rôle doit jouer la formation continue.

Le plan de formation, traduction des politiques nationale et académique : son élaboration, son suivi, son évaluation.

Présentation d'outils de pilotage.

Public cible : responsables des services de formation des personnels ATOS/ITRF des académies et des établissements d'enseignement supérieur. Importance d'un public mixte.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Mission de la formation.

Module obligatoire

Nombre de participants : 35

Durée en heures : 12

Session

Dates : automne 2004.

Lieu : à déterminer

**MODULE 2 : L'INGÉNIERIE DE FORMATION : DU RECUEIL DES BESOINS
À L'ÉVALUATION DU PLAN DE FORMATION**

Objectifs pédagogiques : permettre aux nouveaux de se familiariser avec les différentes étapes de la construction d'un plan de formation, du recueil des besoins à l'évaluation.

Contenu :

Analyser la demande, la situation, l'environnement.

Identifier le problème posé et formuler un diagnostic.

Élaborer le cahier des charges du dispositif de formation.

Construire le dispositif en conformité avec le cahier des charges et planifier sa réalisation.

Piloter le dispositif (tableaux de bord, communication).

Contrôler l'exécution.

Évaluer et réguler.

Mesurer les effets et les résultats.

Public cible : responsables des services de formation des personnels ATOS/TRF des académies et des établissements d'enseignement supérieur nouvellement nommés. Importance d'un public mixte.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Mission de la formation.

Module négocié

Nombre de participants : 35

Durée en heures : 12

Session :

Dates : 2005

Lieu : à déterminer

**MODULE 3 : SPÉCIFICITÉS DE LA FORMATION CONTINUE
DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Objectifs pédagogiques : permettre aux stagiaires d'acquérir des outils pour concevoir et mettre en œuvre un plan de formation articulé sur les projets de l'établissement et centré sur les besoins en compétences des agents.

Contenu :

Plan de formation et stratégie de l'établissement : construire le plan de formation en fonction des projets de développement de l'établissement, définir les axes prioritaires du plan à partir du projet d'établissement et des objectifs de gestion des ressources humaines.

Impliquer l'équipe de direction dans la définition du plan.

Du recensement des besoins à la préparation du projet de plan.

Rôle et implication des différents partenaires internes et externes :

- montage financier du plan et négociation ;

- mise en forme du plan et consultation des représentants des personnels.

La mise en œuvre du plan : ingénierie et achat de prestation.

Du référentiel emploi (REFERENS) au référentiel de formation.

Le cahier des charges et l'appel d'offre.

Le montage des actions de formation.

Les modalités d'achat (prestataires, règlement des formateurs).

Les différentes ressources : formation interne, externe, le réseau, le niveau national.

L'animation des réseaux internes (formateurs, correspondants...).

Les modalités d'accès au plan de formation : la réglementation FP (le CFP, la VAE, le bilan, les dispenses pour préparer les concours, le protocole d'accord FP).

Public cible : responsables des services de formation des personnels ATOS/TRF des établissements d'enseignement supérieur nouvellement nommés.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Mission de la formation.

Module négocié

Nombre de participants : 20

Durée en heures : 12

Session

Dates : 2005

Lieu : à déterminer.

**MODULE 4 : LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE
DE LA FORMATION CONTINUE EN ACADÉMIE**

Objectifs pédagogiques : familiariser les stagiaires avec les outils de gestion administrative et financière.

Contenu :

Gestion administrative : organisation des dispositifs

- élaborer un calendrier, un plan de travail ;
- définir et faire respecter les critères de qualité concernant l'accueil : installations, locaux, conditions matérielles ;
- gérer les convocations et les ordres de mission ;
- déterminer les conditions financières : rémunérations, remboursements des frais ;

Gestion financière :

- connaître les principes de comptabilité publique (modernisation des finances de l'état) ;
- élaborer le budget et mettre en place des outils de suivi (à l'aide des applications informatiques GAIA et Khéops) ;
- procéder à la liquidation des dépenses engagées en respectant la réglementation.

Public cible : responsables des services de formation des personnels ATOS des académies nouvellement nommés.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Mission de la formation.

Module négocié

Nombre de participants : 20

Durée en heures :

Session

Dates : 2005

Lieu : à déterminer

MODULE 5 : LE RÔLE DE MANAGER DU RESPONSABLE DE SERVICE DE FORMATION

Objectifs pédagogiques : permettre aux stagiaires de se doter d'outils pour gérer et animer une équipe et mettre en place un plan de communication.

Contenu :

Élaboration d'outils de GRH : fiches de postes, fiches-métiers, référentiels,...

Techniques d'entretiens professionnels et d'animation de réunions.

Les plans de communication internes et externes.

Public cible : responsables des services de formation des personnels ATOS/ITRF des académies et des établissements d'enseignement supérieur. Importance d'un public mixte.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Mission de la formation.

Module négocié

Nombre de participants : 35

Durée en heures : 12

Session

Dates : 2005.

Lieu : à déterminer.

IDENTIFIANT
04NDPM0016

ADAPTATION À L'EMPLOI DES CONSEILLERS TECHNIQUES DE SERVICE MÉDICAL, INFIRMIER OU SOCIAL EN POSTE À RESPONSABILITÉ DANS LES SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Objectifs du dispositif : cette formation d'adaptation à l'emploi doit permettre aux conseillers techniques de service médical, infirmier ou social, nouvellement nommés en poste à responsabilité dans les services départementaux, de développer leurs compétences de conseil, d'encadrement et d'animation dans leur secteur d'attribution.

Pilote : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration, Mission de la formation.

Sans candidature individuelle.

Nombre de places : 30

Durée moyenne estimée : 7 jours

MODULE 1 : LES INSTITUTIONS

Objectifs pédagogiques :

Situer la fonction de conseiller technique par rapport à l'ensemble des acteurs académiques, dans une optique intercatégorielle et dans une logique de réseau.

Apprendre à mieux connaître l'environnement administratif.

Favoriser les échanges de pratiques professionnelles dans une optique d'aide, de conseil et de résolution de problèmes.

Contenu :

La présentation de la fonction et du rôle de conseiller technique.

La connaissance de l'environnement administratif.

Public cible :

- conseillers techniques départementaux occupant pour la première fois cette fonction ;
- médecins conseillers techniques responsables départementaux auprès des inspecteurs d'académie DSDEN ;
- infirmières conseillères techniques responsables départementales auprès des inspecteurs d'académie DSDEN ;
- conseillers techniques de service social des inspecteurs d'académie DSDEN et des directeurs de CROUS.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : bureau DESCO B4.

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 12

Dates : octobre 2004.

Lieu : à déterminer.

MODULE 2 : LA SANTÉ MENTALE

Objectifs pédagogiques :

Accompagner la circulaire du 1er décembre 2003 sur la santé des jeunes en milieu scolaire.
Accompagner les objectifs liés à la santé mentale.

Contenu :

Faire un état des lieux de la mise en œuvre des mesures annoncées dans la circulaire.
Apporter des contenus théoriques.
Analyser les facteurs favorisant et les points de blocages.

Public cible :

- conseillers techniques départementaux occupant pour la première fois cette fonction ;
- médecins conseillers techniques responsables départementaux auprès des inspecteurs d'académie DSDEN ;
- infirmières conseillères techniques responsables départementales auprès des inspecteurs d'académie DSDEN ;
- conseillers techniques de service social des inspecteurs d'académie DSDEN et des directeurs de CROUS.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : bureau DESCO B4.

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 12

Dates : janvier 2005.

Lieu : à déterminer.

MODULE 3 : ANIMATION D'ÉQUIPE ET GESTION DE CRISE**Objectifs pédagogiques :**

- Clarifier leurs représentations des notions de réseau, de conflit et de crise.
- Identifier des savoir être et des savoir-faire spécifiques au travail en réseau, à la gestion de conflit et de crise.
- Faire évoluer leur savoir être et leur savoir-faire pour faire face aux situations rencontrées.
- Se préparer à manager un réseau et à mieux communiquer dans ce contexte.
- Mieux gérer les situations de conflit et de crise grâce à une meilleure communication et une résolution de problème méthodique.

Contenu :

Le réseau et l'équipe - le travail en réseau et communication.

Le modèle dynamique du travail en réseau - gérer un réseau dans la qualité.

Dissocier conflit et crise : gérer un conflit - gestion de crise.

Public cible :

- conseillers techniques départementaux occupant pour la première fois cette fonction ;
- médecins conseillers techniques responsables départementaux auprès des inspecteurs d'académie DSDEN ;
- infirmières conseillères techniques responsables départementales auprès des inspecteurs d'académie DSDEN ;
- conseillers techniques de service social des inspecteurs d'académie DSDEN et des directeurs de CROUS.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : bureau DESCO B4

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 18

Dates : mars 2005.

Lieu : à déterminer.

IDENTIFIANT
04NDPM0017

LES NOUVEAUX DISPOSITIFS RÉGLEMENTAIRES PRÉSENTÉS AUX CONSEILLERS
TECHNIQUES MÉDECINS, INFIRMIERS ET DE SERVICE SOCIAL

Objectifs du dispositif : accompagner les orientations de la politique de santé et d'action sociale en faveur des élèves.

Informier sur les nouvelles modalités d'organisation induite par la LOLF.

Interroger sur l'intégration des missions confiées aux CTR dans le cadre des politiques interministérielles et interinstitutionnelles, aux niveaux national, régional et local.

Pilotes : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration, direction de l'enseignement scolaire

Sans candidature individuelle

Nombre de places : 90

Durée moyenne estimée : 2 jours

MODULE UNIQUE

Objectifs pédagogiques : à travers les évolutions récentes en termes de pilotage de la politique de santé et d'action sociale, permettre aux participants d'acquérir une connaissance des nouveaux dispositifs, analyser les enjeux et mettre en œuvre les orientations en relation avec les programmes de la LOLF.

Contenu :

Informations sur les compétences des niveaux d'organisation de l'action publique. Présentation des axes de la LOLF.

Présentation et analyse des évolutions législatives : loi de santé publique, observatoire national de l'enfance, plan quinquennal de la MILDT...) et de leurs implications sur les politiques académiques.

Réflexion sur les outils nécessaires au pilotage : indicateurs, recueils de données...

Alternances de séances plénières, de travail en sous groupes et de débats.

Public cible : les conseillers techniques médecins, infirmiers et de service social auprès des recteurs

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsables pédagogiques : bureau DESCO B4 ; Mission de la formation.

Nombre de participants : 90

Durée en heures : 12

Dates : semaine du 6 au 10 décembre 2004.

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17ème.

IDENTIFIANT
04NDPM0018

PRÉVENTION ET CONTRÔLE EN HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Objectifs du dispositif : définition des perspectives 2004-2005 dans le secteur scolaire, dans le respect des orientations définies par le programme annuel de prévention.

Les inspecteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche sont invités à participer au séminaire afin de prendre connaissance des problématiques spécifiques à l'enseignement scolaire.

Pilotes : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration, inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche, inspection générale de l'éducation nationale

Sans candidature individuelle

Nombre de places : 35

Durée moyenne estimée : 1 jour.

MODULE UNIQUE**Objectifs pédagogiques :**

Cerner les orientations à donner à la mission d'inspection en hygiène et sécurité.
Favoriser le développement de la mission de contrôle.

Contenu :

Bilan de l'activité d'inspection 2003-2004.
Complémentarité des acteurs de la prévention au sein de l'académie.
Besoin de formation et de professionnalisation.

Public cible : inspecteurs hygiène et sécurité en fonction dans l'enseignement scolaire et dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Forme/Modalités : présentiel.

Responsable pédagogique : chargé de mission hygiène et sécurité à la DPMA.

Module obligatoire

Nombre de participants : 35

Durée en heures : 6

Session

Dates : 16 septembre 2004.

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17ème.

IDENTIFIANT
04NDPM0019

ACTION SOCIALE

Objectifs du dispositif : améliorer la mise en œuvre et le suivi de la politique d'action sociale.

Pilote : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration

Sans candidature individuelle

Nombre de places : 30

Durée moyenne estimée : 1 jour.

MODULE UNIQUE

Objectifs pédagogiques : mise en commun et échanges autour des politiques d'action sociale nationale et académiques.

Contenu :

- point sur la réglementation et la jurisprudence en matière d'action sociale ;
- l'action sociale interministérielle ;
- la politique ministérielle ;
- les actions sociales d'initiative académique ;
- le champ des bénéficiaires de l'action sociale ;
- le rôle et le fonctionnement des instances consultatives ;
- les relations avec les mutuelles et les associations.

Public cible : les responsables de l'action sociale académique.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : bureau DPMA B3.

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 6

Session

Dates : fin 2004.

Lieu : à déterminer.

Dispositifs prévus en 2005 : de janvier à juillet 2005

L'EPLÉ employeur : les contrats de travail à durée déterminée de droit privé et de droit public Dispositif commun DE-DPMA	1 module 1er trimestre 2005
Séminaire des contrôleurs de gestion	1 module 1er trimestre 2005
Séminaire des coordonnateurs académiques "paye"	1 module mars ou avril 2005
Formation à la plateforme Web rénovée de la masse salariale	1 module avril 2005
Piloter l'action académique de formation continue des personnels ATOS	1 module 1er trimestre 2005
Médecine de prévention : accident du travail, maladie professionnelle	1 module 1er trimestre 2005
Médecine de prévention : le harcèlement moral	1 module 1er trimestre 2005
Adaptation à l'emploi des chargés de documentation des centres académiques de formation des personnels	1 module 1er trimestre 2005

Universités d'automne 2004

<p>Risques spécifiques et généraux en laboratoire de chimie et biologie Université de Caen - 6 au 10 septembre 2004</p>
<p>Risques majeurs technologiques et naturels Université de Haute Alsace-SERFA - 11 au 15 octobre 2004</p>
<p>Formation des techniciens chargés de la sécurité dans les universités Université de Haute Alsace-SERFA - 20 au 24 septembre 2004</p>
<p>Gestion des déchets en laboratoire Université des Sciences et Technologies - Lille I-20 au 24 septembre 2004</p>
<p>La démarche qualité dans un laboratoire : perfectionnement INP Toulouse - 15 au 19 novembre 2004</p>
<p>Imprimerie et reprographie : technologies numériques : management, gestion, productivité Université Toulouse Le Mirail-Toulouse II - 27 septembre au 1er octobre 2004</p>
<p>Concepts théoriques et méthodes pratiques de la microscopie électronique en biologie Université de Nice-Sophia-Antipolis - 15 au 19 novembre 2004</p>
<p>Biologie moléculaire : initiation théorique et expérimentale Université Denis Diderot-Paris VII - 20 au 25 septembre 2004</p>
<p>Biologie informatique : de la séquence à la fonction Université Blaise Pascal-Clermont-Ferrand II - 22 au 26 novembre 2004</p>
<p>Acquisition et traitement des signaux et des images ENSMA Poitiers - 6 au 10 septembre 2004</p>
<p>Choix du procédé et maîtrise du soudage ENSAM Bordeaux - 6 au 10 septembre 2004</p>
<p>Mise en œuvre du logiciel LabVIEW pour l'acquisition et le traitement de données Université Joseph Fourier-Grenoble I - 25 au 29 octobre 2004</p>
<p>Mise en œuvre du logiciel LabVIEW pour l'acquisition et le traitement de données Université Montpellier II - Sciences et techniques du Languedoc - 25 au 29 octobre 2004</p>
<p>Introduction au développement d'une application de calcul scientifique Université Joseph Fourier-Grenoble I - 20 au 24 septembre 2004</p>

Actions de formation “hautes technologies de l’informatique” destinées aux personnels informaticiens de services académiques et de l’administration centrale

Le plan de formation “hautes technologies de l’informatique” est un ensemble de dispositifs de formations organisées au niveau national. Il est destiné aux informaticiens des services académiques (CATI & CDTI) et de l’administration centrale. Il répond aux besoins d’accompagnement à la mise en œuvre dans les services des différentes composantes techniques et logicielles des systèmes d’information. Il s’inscrit dans les axes de progrès définis dans le Schéma stratégique des systèmes d’information et des télécommunications (S3IT).

Le Programme National de Pilotage pour les actions organisées par la SDPI (DPMA A3) est accessible au travers d’une application GAIA spécifique à l’adresse :

www.orion.education.fr/dpma-a3 [rubrique : formation]

Les candidatures

L’application GAIA permet la consultation des dispositifs de formation proposés pour une campagne considérée, notamment celle des programmes, contenus et pré-requis spécifiques à une action. L’inscription individuelle du stagiaire aux sessions de formations souhaitées et une validation par le niveau hiérarchique supérieur s’effectuent également au travers de

l’application GAIA. En fonction du nombre des inscrits, la SDPI se réserve la possibilité d’organiser des sessions complémentaires ou d’en supprimer.

Les actions proposées chaque année se déclinent en 2 catégories :

1 - Les séminaires et journées techniques

Les séminaires et conférences techniques sont organisés à l’attention des chefs de centre informatique et des responsables des équipes nationales, elles ont pour objectif le perfectionnement professionnel et l’accompagnement à l’évolution technologique.

Les journées techniques s’adressent à des publics définis selon la nature du regroupement avec pour objectif de sensibiliser aux technologies “pointues” et leurs impacts sur les systèmes.

2 - Les dispositifs

Ces sessions de formation répondent aux besoins d’accompagnement à la mise en œuvre dans les services des différents composants techniques et logiciels des systèmes d’information. Elles s’inscrivent dans les axes de progrès définis dans le Schéma stratégique des systèmes d’information et des télécommunications (S3IT).

Les essentielles :

- filière développement ;
- réseaux et télécommunications ;
- architecture réseau et architecture de sécurité ;
- accompagnement et suivi de projets ;
- migration vers la suite logicielle StarOffice.

Les innovantes :

- classes virtuelles et outils collaboratifs

Les traditionnelles :

- maintien du potentiel aux technologies et outils

Les dispositifs proposés s'attachent dans tous les cas où cela est possible à rapprocher la formation de l'intéressé.

Ainsi, lorsque la demande académique est suffisante (au-delà de huit personnes souhaitant participer à une même action, cinq personnes dans le cas spécifique des Dom et Tom), et que des contraintes logistiques et financières le permettent, des sessions sont organisées localement. Elles sont programmées en coordination avec le service de l'académie concernée.

ACTIVITÉ OU DOMAINE PROFESSIONNEL	DISPOSITIFS OFFERTS
Chef de centre	- Séminaire "les tendances de l'informatique" - Journées techniques du Gartner
Responsable d'une équipe nationale	- Séminaire "les tendances de l'informatique" - Journée "Missions interacadémiques et nationales" - Accompagnement et suivi de projets
Responsable d'un pôle de compétence	- Journée "Missions interacadémiques et nationales"
Informaticien au sein d'une équipe de qualification-diffusion	- Cours architecture réseau et architecture de sécurité - Accompagnement et suivi de projets - BEA WebLogic Server
Développeurs missions nationales	- Cours architecture réseau et architecture de sécurité - Filière Développement - Accompagnement et suivi de projets
Développeurs missions locales	- Cours architecture réseau et architecture de sécurité - Filière Développement
Administration système	- Les journées Systèmes et Réseau [J-SR] - BEA WebLogic Server - Environnement Open source - Programmation orientée système - La supervision du réseau et des systèmes - Système de sauvegarde Time Navigator (TINA)
Administration réseaux	- Les journées Systèmes et Réseau [J-SR] - Cours réseaux et télécommunications
Assistance	- Les journées CRIA [J-CRIA] - Cours architecture réseau et architecture de sécurité - Environnement Open source - Migration vers la suite logicielle StarOffice - Eole-Serveur Linux en EPLE

ACTIVITÉ OU DOMAINE PROFESSIONNEL	DISPOSITIFS OFFERTS
Correspondant technique	- Les journées des correspondants techniques [J-TÉCH] - Cursus architecture réseau et architecture de sécurité - BEA WebLogic Server - Environnement Open source - Système de sauvegarde Time Navigator (TINA)
Statistique et pilotage	- Les journées du pilotage [J-PIL] - Cursus architecture réseau et architecture de sécurité - Outil décisionnel : Business Objects

1) Les séminaires et journées techniques

Séminaire "les tendances de l'informatique" -

Du 11 au 14 octobre 2004 à Vittel

100 places. Quatre journées à destination de l'encadrement des centres informatiques, des représentants des directions du ministère et des membres de la SDPI.

Objectifs : ce séminaire de formation propose un panorama des tendances de l'informatique pour mieux comprendre les concepts essentiels et les tendances lourdes de l'évolution en cours. Il présente aussi un état de l'art, une analyse des nouvelles tendances et constitue un moment fort et de référence pour le pilotage de l'informatique du ministère.

Journées techniques du Gartner

30 places. Conférences techniques à destination des chefs de centre ou de leur représentant.

Journée "Missions interacadémiques et nationales" - 21 septembre 2004 à Paris

80 places : regroupement des chefs de centre hébergeant une équipe nationale et/ou un pôle de compétences, des responsables des pôles de compétences, des responsables des équipes nationales et des chefs de projets de la SDPI.

Objectifs : permet une coordination entre les équipes concernées et informe de l'actualité des projets en cours, enjeux et plans d'action pour l'année.

Les journées du pilotage [J-PIL] - 15 et 16 septembre 2004 à Paris

50 places : regroupement des administrateurs des cellules de pilotage et des personnes chargées du déploiement des outils d'aide à la décision.

Objectifs : permet de sensibiliser, d'informer et former les équipes sur les outils du décisionnel.

Les journées des correspondants techniques [J-TECH] - 22 et 23 septembre 2004 à Paris

60 places : regroupement des correspondants techniques, des membres des équipes nationales de diffusion et des représentants des CATI et CDTI.

Objectifs : permet d'échanger sur les pratiques professionnelles et de sensibiliser les équipes aux nouvelles architectures et technologies mises en œuvre lors de nouveaux projets.

Les journées CRIA [J-CRIA] - 2 et 3 décembre 2004 à Amiens

100 places : regroupement des responsables des CRIA.

Objectifs : permet d'échanger sur les pratiques professionnelles et de sensibiliser les équipes aux nouvelles architectures mises en œuvre.

Les journées Systèmes et Réseau [J-SR] - 8 et 9 décembre 2004 à Paris

90 places : regroupement des ingénieurs système et ingénieurs réseau des académies et de l'administration centrale

Objectifs : permet de sensibiliser les ingénieurs et offre un espace d'échange sur les nouvelles technologies autour des systèmes et des réseaux

Inscriptions :

Publication des offres et plans de cours : à partir du 3 mai 2004 (www.orion.education.fr/dpma-a3). [Rubrique : formation]

Inscriptions : du 30 août au 13 septembre 2004 (<http://tage.ac-orleans-tours.fr/pnpda/>)

Validation hiérarchique : du 15 au 17 septembre 2004 (<http://tage.ac-orleans-tours.fr/pnpda/>)

2) Les dispositifs

Les essentielles

FILIÈRE DÉVELOPPEMENT

Objectifs du dispositif :

Offrir une filière structurée pour aborder les techniques de conception pour le développement d'applications JAVA.

Développer les compétences professionnelles des équipes de développement.

Pilote : bureau des études techniques et des plans d'informatisation DPMA A3.

Campagne d'inscription : GAIA

Lieu : Paris et Rennes.

Nombre de places : 8 à 12 personnes.

Public cible : équipes de développement des applications nationales.

Modules proposés :

- État de l'art du développement J2EE [1 jour].
- Introduction à l'objet [1 jour].
- Analyse et conception avec UML [4 jours].
- Design Patterns [3 jours].
- Programmation Java [5 jours].
- Développement Web J2EE [5 jours].
- Développement J2EE avancé [3 jours].
- XML, principes et approche [2 jours].
- XML, développer en Java [4 jours].

Modules optionnels :

- Conduite pratique de projet [2 jours].
- Travaux pratiques accompagnés à distance [1 jour].

CURSUS RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS**Objectifs du dispositif :**

Renforcer l'offre de formation à destination des ingénieurs réseaux et télécoms.
Développer les compétences professionnelles pour mieux appréhender les évolutions technologiques.

Pilote : bureau des études techniques et des plans d'informatisation DPMA A3.

Campagne d'inscription : GAIA

Lieu : ENST Bretagne-Rennes ou Paris.

Nombre de places : 8 à 12

Public cible : ingénieurs réseaux.

Modules proposés :

- Réseaux et télécommunications
- Routeurs Cisco en environnement Lan/Wan [4 jours]
- Commutation IP avec Mpls/Vpn & IpSec [4 jours]
- QoS IP et téléphonie (Pabx et Voix sur IP) [5 jours]
- WiFi et réseaux sans fil & réseaux ad hoc [3 jours]
- Informatique et systèmes d'informations
- Système de nommage sur internet : DNS & BIND [2 jours]
- PERL : le langage et ses applications [3 jours]
- Fibres optiques et télécommunications
- Réseaux fibres optiques LAN et LAN étendu [2 jours]

CURSUS ARCHITECTURE RÉSEAU ET ARCHITECTURE DE SÉCURITÉ

Objectif du dispositif :

Offrir une vision globale de l'architecture réseau et une bonne connaissance des techniques mises en œuvre, mieux comprendre les concepts et le vocabulaire liés aux architectures réseau et de sécurité.

Renforcer l'offre de formation à destination des catégories B des équipes informatiques.

Aider ces personnels à la préparation des concours ITRF.

Développer les compétences professionnelles en terme d'architecture réseau pour mieux appréhender les évolutions technologiques et maîtriser l'interaction entre l'architecture technique et l'architecture applicative.

Pilote : bureau des études techniques et des plans d'informatisation DPMA A3.

Campagne d'inscription : GAIA

Chaque académie est libre de retenir un ou plusieurs de ces modules sous réserve d'une validation financière émise par le bureau DPMA A3. La formation se déroulant en académie, celle-ci prend en charge la réservation des dates de formation, la réservation d'une salle, d'un équipement son et visio, et la duplication des supports de cours.

Les supports de cours étant la propriété du ministère, l'académie est libre de choisir son formateur.

Lieu : en intra-académie.

Nombre de places : non limité.

Public cible : administrateur des systèmes d'information et technicien support de niveau 1.

Modules proposés :

- Architecture TCP-IP et vision globale lan/wan [3 jours]
- Les nouveaux réseaux locaux switching/vlan/ip [1 jour]
- État de l'art des technologies de l'internet [2 jours]
- Sécurité IP et internet [2 jours]
- Sécurité Linux [3 jours]
- Sécurité du poste de travail [2 jours]

Public cible : personnels des équipes nationales de diffusion

Module proposé :

- État de l'art des technologies de l'internet et sécurité internet [3 jours]

ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI DE PROJETS**Objectif du dispositif :**

Répondre aux besoins de formation des équipes nationales dans le domaine du suivi et de l'accompagnement de projet lors de la réalisation des applications nationales.
Développer les compétences professionnelles pour mieux appréhender les évolutions technologiques.

Pilote : bureau des projets et des produits nationaux (DPMA A1)

Campagne d'inscription : GAIA

Lieu : Paris

Nombre de places par session : 8 à 12 personnes

Public cible : équipes nationales de développement et de diffusion

Modules proposés :

- Estimation des charges [2-3 jours]
- La planification et son suivi [2-3 jours]
- Accompagnement et conduite du changement [2-3 jours]
- Gestion des risques [3-4 jours]

MIGRATION VERS LA SUITE LOGICIELLE STAROFFICE

Objectif du dispositif : accompagner le changement en matière d'outils bureautiques de l'offre libre dans les académies, cette formation pour les responsables bureautiques permettra d'accompagner les utilisateurs finaux.

Pilote : bureau des études techniques et des plans d'informatisation DPMA A3

Campagne d'inscription : GAIA

Lieu : Paris

Nombre de places par session : 14

Public cible : responsables bureautiques en académie.

Modules proposés :

- Migration à la suite logicielle StarOffice-StarOffice démarrage [1 jour]
- Migration à la suite logicielle StarOffice-StarWriter / StarCalc / StarDraw et StarImpress [2 jours]
- Méthodologie de migration vers StarOffice [1 jour]
- Migration technique vers StarOffice [1 jour]

Les innovantes

Objectif du dispositif : proposer des outils de travail collaboratif et d'enseignement à distance. Les offres de services proposées sont consultables sur le site du pôle FOAD de Toulouse.

Pilote : pôle de compétences FOAD (Formation Ouverte à distance).

Campagne d'inscription : inscriptions sur le site "http://foad.orion.education.fr"

Lieu : à distance.

Modules proposés :

Le catalogue des offres de formation est consultable en ligne et sera enrichi au fur et mesure de leurs disponibilités.

Les traditionnelles

[Maintien du potentiel aux technologies et outils]

Objectifs du dispositif : développer les compétences professionnelles et améliorer la maîtrise des outils qui composent les systèmes d'information.

Pilote : bureau des études techniques et des plans d'informatisation DPMA A3.

Campagne d'inscription : GAIA

Lieu : Paris ou en académie

BEA WEBLOGIC SERVER

Nombre de places par session : 8 à 12 personnes

Public cible : équipes nationales de diffusion, correspondant technique et équipe système

Modules proposés :

- Diffuseur
- Architecture, packaging et déploiement d'une application Web J2EE développée avec BEA WebLogic Server [3 jours]
- Correspondant technique
- Exploitation de BEA WebLogic Server [4 jours]
- Équipe système
- Administration de BEA WebLogic Server [4 jours]
- Administration avancée de BEA WebLogic Server [2 jours]

OUTILS DU DÉCISIONNEL : BUSINESS OBJECTS

Nombre de places par session : 8 à 12 personnes

Public cible : utilisateurs B.O.

Modules proposés :

B.O. versions 5 et 6 (sessions différenciées)

Utilisateurs avancés-créateurs de requêtes [4 jours]

Développeurs d'univers [5 jours]

Administrateur du référentiel B.O. [3 jours]

WebIntelligence versions 5 et 6 (sessions différenciées)

Utilisateurs avancés-créateurs de requêtes WebIntelligence [4 jours]

Développeurs d'univers [5 jours]

Administrateur du référentiel WebIntelligence [3 jours]

ENVIRONNEMENT OPEN SOURCE

Nombre de places par session : 8 à 12 personnes

Public cible : administrateur système

Modules proposés :

- Linux-serveur : administration RedHat [4 jours]

- Un exemple de service SMTP : postfix [2 jours]

- Apache administration [2 jours]

- Tomcat administration [3 jours]

- Samba administration [2 jours]

Public cible : correspondants techniques et personnels des CRIA

Modules proposés :

- Serveur Linux [3 jours]

- Station de travail sous Linux [2 jours]

- Initiation Apache et Tomcat [2 jours]

PROGRAMMATION ORIENTÉE SYSTÈME

Nombre de places par session : 8 à 12 personnes

Public cible : administrateur système

Modules proposés :

- Exemple de shell : bash [2 jours]

LA SUPERVISION DU RÉSEAU ET DES SYSTÈMES

Nombre de places par session : 8 à 12 personnes

Public cible : administrateur système

Modules proposés :

- Mise en oeuvre de Racvision [2 jours]
- SNMP [2 jours]
- La maintenance prédictive : IBM director [2 jours]

SYSTÈME DE SAUVEGARDE TIME NAVIGATOR (TINA)

Nombre de places par session : 8 à 12 personnes

Public cible : administrateur système

Modules proposés :

- Administration [3 jours]
- Expert [2 jours]

Module optionnel :

- TINA en ligne de commande [1 jour]

Public cible : administrateur système et correspondants techniques

Modules proposés :

- Exploitation [2 jours]

EOLE-SERVEUR LINUX EN EPLE

Public cible : équipes informatiques des CRIA.

Modules proposés :

- Serveur Linux en EPLE-Amon [2-3 jours]
- Serveur Linux en EPLE-Horus [3 jours]
- Serveur Linux en EPLE-Zéphyr [3 jours]

MODALITÉS DE CANDIDATURE ET D'INSCRIPTION AUX DISPOSITIFS DU PNP DE LA DPMA

Note technique à l'attention des candidats

Ce Programme National de Pilotage est constitué de dispositifs qui comprennent chacun un ou plusieurs modules. La candidature se fait sur le dispositif, puis le candidat sélectionne le ou les modules auxquels il souhaite participer. Lorsque ces modules sont :

- **obligatoires** : la candidature au dispositif entraîne automatiquement la sélection des modules obligatoires. C'est notamment le cas des dispositifs ne comprenant qu'un seul module.

- **facultatifs** : le candidat choisit de participer au(x) module(s) du dispositif qui correspond(ent) à ses attentes.

- **négociés** : la participation à ce type de module est décidée lors d'un entretien entre le candidat et le responsable de formation. Toutefois, le candidat peut présélectionner le (ou les) module(s) qu'il demande à suivre.

Les candidatures sont à transmettre au rectorat de l'académie d'exercice, à l'attention du responsable du service académique de la formation des personnels ATOS. Elles sont à établir à l'aide du formulaire joint (une fiche par candidature et par dispositif).

Ces candidatures doivent être effectuées avant le 10 septembre 2004.

Certains dispositifs ne sont pas ouverts à candidature individuelle. Les listes des personnes à inscrire sont directement arrêtées par le recteur. Les services académiques de formation recueillent l'ensemble des candidatures à partir desquelles le recteur établit une liste hiérarchisée, et fait procéder aux inscriptions sous intranet.

Les listes définitives des participants aux dispositifs de formation du PNP sont arrêtées par la mission de la formation de la DPMA.

Les services de formation de l'académie d'origine du candidat retenu lui délivreront un ordre de mission.

Toute personne dont la candidature à un dispositif de formation du PNP a été retenue et qui ne peut pas y participer, quel que soit le motif, préviendra le service académique de formation le plus tôt possible, afin que l'administration centrale soit en mesure de procéder à son remplacement.

FICHE DE CANDIDATURE À UN DISPOSITIF DU PNP

(une fiche par candidature)

Monsieur Madame Mademoiselle Code établissement (réservé au service académique) :

Formateur OUI NON

Nom : Prénom :

Adresse administrative :
.....
.....

Code postal : Commune :

Téléphone : Fax : Mél :

Corps/Grade :

Discipline :

Fonction :

Candidature au dispositif de formation :

Identifiant :

Intitulé :
.....

Dates :

Lieu :

À ne renseigner que pour la candidature à des dispositifs comportant plusieurs modules :

Inscription à tous les modules

ou

au(x) module(s) suivant(s) :

Intitulé :

Intitulé :

Intitulé :

Avis du supérieur hiérarchique :

Note technique à l'attention des services académiques de formation des personnels ATOS

Le candidat doit être inscrit au dispositif choisi. Il faut ensuite sélectionner les modules sur lesquels il s'est positionné. Lorsque ces modules sont :

- **obligatoires** : la candidature au dispositif entraîne automatiquement la candidature à tous les modules. C'est notamment le cas des dispositifs ne comprenant qu'un seul module.

- **facultatifs** : l'inscription est fonction du choix du candidat.

- **négocié** : l'inscription se fera à l'issue de l'entretien de positionnement qui doit se dérouler lors du 1er module. Toutefois, le candidat peut pré-sélectionner le (ou les) module(s) qu'il demande à suivre.

Seuls sont ouverts à candidature les dispositifs portant, la mention :

"Candidatures en académie avant le 10 septembre 2004"

Attention : "sans candidature individuelle" ne signifie pas sans inscription.

Les dispositifs de formation portant la mention "sans candidature individuelle", font l'objet d'une inscription directe par le service de for-

mation académique à partir des informations qu'il doit obtenir auprès des services concernés de son académie ou du responsable de formation de la mission de la formation des personnels de la DPMA.

L'inscription des candidats se fait impérativement sur le serveur intranet du PNP, accessible à l'adresse suivante :

<http://tage.ac-orleans-tours.fr/nprnpaca>

Seuls les services académiques de formation des personnels de l'éducation nationale peuvent accéder à ce site, grâce au nom d'utilisateur et au mot de passe qui leur ont été communiqués en avril 2000.

Ces références ne doivent pas être diffusées.

L'inscription des candidats se fait sur liste principale limitée au nombre de places offertes à votre académie et qui est affiché sur l'écran.

La date butoir pour chaque campagne d'inscription passée, aucune saisie, modification ou annulation n'est possible. Seule la consultation des candidatures est accessible.

Une seule campagne d'inscription est prévue ; le détail en est indiqué dans le tableau ci-dessous.

INTITULÉ DE LA CAMPAGNE D'INSCRIPTION	PÉRIODES D'INSCRIPTION PAR LE SERVICE	PÉRIODES DE CONSULTATION DES CANDIDATURES RETENUES
Candidatures en académie avant le 10 septembre 2004 ou sans candidature individuelle	Jusqu'au jeudi 16 septembre 2004	À partir du lundi 20 septembre 2004

PROGRAMME NATIONAL DE PILOTAGE DE LA FORMATION CONTINUE DES PERSONNELS D'ENCADREMENT DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - DE - ANNÉE 2004-2005

NOTE DE PRÉSENTATION

Les personnels d'encadrement jouent un rôle majeur dans le système éducatif. Garants du caractère national de l'éducation, ils voient leurs missions évoluer dans un contexte de mutation de l'éducation et d'évolution liées au pilotage dans le cadre de la LOLF et à la mise en place de processus d'évaluation.

Pour répondre à cette complexité accrue, la direction de l'encadrement souhaite proposer de nouveaux dispositifs d'accompagnement qui s'inscrivent dans la continuité des programmes antérieurs tout en facilitant l'acquisition de nouvelles compétences ainsi que la circulation et l'échange de savoirs.

Dans le cadre de cette politique, l'école supérieure de l'éducation nationale (ESEN) propose deux nouveaux axes de développement dans le programme national de pilotage de la formation des personnels d'encadrement, présenté ici pour le second semestre 2004. Le premier s'appuie sur une individualisation de la formation pouvant aller jusqu'à l'obtention d'un diplôme, le second organise des nouvelles modalités d'études et de formations s'appuyant sur des ateliers ouverts aux personnels d'encadrement et à leurs partenaires.

Le dispositif mis en place à l'intention de

l'encadrement administratif des établissements d'enseignement supérieur illustre le premier axe ; à destination des secrétaires généraux, responsables financiers et DRH, il devrait rapidement être étendu à l'ensemble des responsables des services de ces établissements. Il proposera à terme, des parcours individualisés à partir de modules de formation capitalisables dans le cadre de masters offerts par des universités ; encore expérimental, ce dispositif est destiné à se développer vers d'autres catégories de personnels. Dès à présent la même démarche est engagée pour l'enseignement scolaire, par l'ouverture du DESS "gestion et administration des établissements du système éducatif" (GAESE) de l'IAE de Poitiers à des gestionnaires en formation continue.

Parallèlement à cet effort d'individualisation et de mise en place de diplôme, l'ESEN propose des dispositifs permettant des échanges et circulations de savoirs entre des publics et institutions différentes. Cette approche se concrétise, tout particulièrement, par des partenariats avec des universités et le réseau des écoles de service public, permettant ainsi de confronter, dans une optique de conceptualisation, l'apport des chercheurs et des praticiens. C'est le cas des ateliers d'études et de formations qui permettent de mener une réflexion

commune sur des problématiques d'actualité pouvant ensuite se décliner. C'est aussi le cas des séminaires et colloques universitaires ouverts simultanément aux cadres de l'éducation nationale et à d'autres cadres de la fonction publique et en particulier d'actions communes à la fonction publique territoriale.

Concevant la professionnalisation comme une acquisition progressive de compétences tout au long de la carrière, l'ESEN souhaite aussi mieux articuler formation statutaire et formation continue. C'est pourquoi, dans le cadre de ce programme national, des séminaires, jusqu'ici réservés aux nouveaux personnels en formation, seront désormais proposés à des personnels en exercice tandis que des places de certaines actions du PNP seront réservées à des auditeurs de la formation statutaire. Cette évolution se poursuivra dans les mois à venir, contribuant à développer une approche commune. Pour répondre à ce même objectif, des actions sont menées conjointement par la

direction de l'encadrement et l'ESEN avec les académies pour renouveler l'organisation de la formation de l'encadrement. De même l'ESEN a enclenché une démarche de partenariat avec certaines académies dans le cadre des formations des personnels de direction.

On le voit, de nombreuses pistes sont ici proposées qui devraient contribuer à renouveler sensiblement l'offre de formation ; il reste à les consolider en poursuivant le travail commun déjà engagé avec l'ensemble des directions et notamment la DPMA, la DESCO et la DAF. Ces premiers jalons marquent la volonté ministérielle de donner aux personnels d'encadrement les moyens de soutenir et accompagner les mutations nécessaires de notre système éducatif.

Pour le ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,
La directrice de l'encadrement
Marie-France MORAUX

LISTE DES DISPOSITIFS DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2004

PAGE		NOMBRE DE PLACES
DES SÉMINAIRES DE FORMATION CONTINUE ET DES ATELIERS D'ÉTUDES POUR LES PERSONNELS D'ENCADREMENT		
Enseignement scolaire		
71	Les bassins d'éducation et de formation	200
72	L'organisation apprenante dans l'éducation nationale : l'exemple de pilotage d'un EPLE	50
73	La laïcité et l'école face à l'évolution de la société	20
74	Les missions pédagogiques des IEN chargés des TICE	12
75	Logiques, concepts et outils de l'évaluation (séminaire commun avec la formation statutaire)	80
76	La carte des formations (séminaire commun avec la formation statutaire)	15
Enseignement supérieur		
77	Mise en place du système LMD : impacts sur la gestion de la scolarité et sur l'organisation des établissements	100
DES MODULES CAPITALISABLES DANS LE CADRE D'UN MASTER		
79	Master "gestion et administration des établissements du système éducatif" (GAESE)	
80	Dispositif de formation des personnels d'encadrement des établissements d'enseignement supérieur	
DES SÉMINAIRES OUVERTS AUX CADRES DE DIFFÉRENTS SERVICES PUBLICS		
82	Les politiques locales d'éducation : colloque	200
83	Rôle des personnels d'encadrement pour la valorisation des voies professionnelles et technologiques	120 (30 coll. locales)
84	Prévention et traitement de la maltraitance et des violences sexuelles : organiser des actions de formation	80 (20 coll. locales)
85	Séminaire sur l'éthique professionnelle : le cadre face aux actes de violence	20
86	Rencontres interprofessionnelles de service public dans le cadre du réseau des écoles de service public - L'aide aux victimes - Les familles en situation de grande précarité - Insécurité et vidéosurveillance : du diagnostic à l'évaluation - Délinquances sexuelles : auteurs et victimes - La fonction d'inspection : entre évolution des modalités d'intervention publique et évolution des exigences du public	21 EN (sur 125)
91	Cycle de formation destiné aux directeurs de l'éducation dans les collectivités territoriales	40

PAGE

**DES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE DE FONCTION
ET D'ADAPTATION À L'EMPLOI**92 et 93 **Enseignement scolaire**

Secrétaires généraux d'académie, secrétaires généraux d'inspection académique, secrétaires généraux adjoints d'académie et/ou directeurs des relations et ressources humaines

IA-IPR détachés dans un emploi d'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale, IA-IPR détachés dans un emploi d'adjoint à l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale

IA-IPR établissement et vie scolaire recrutés sur liste d'aptitude, IA-IPR disciplinaires recrutés sur liste d'aptitude

Inspecteurs de l'éducation nationale du premier degré recrutés sur liste d'aptitude au 1er septembre 2004

Inspecteurs de l'éducation nationale chargés de l'information et de l'orientation (IEN-IO) - recrutés sur liste d'aptitude au 1er septembre 2004

Inspecteurs de l'éducation nationale-enseignement technique/enseignement général (IEN-ET/EG) - recrutés sur liste d'aptitude

Inspecteurs de l'éducation nationale-enseignement technique/enseignement général (IEN-ET/EG) - nommés sur un poste apprentissage, formation continue ou conseiller d'un inspecteur d'académie

Directeurs de CIO nommés au 1er septembre 2004

Conseillers auprès d'un recteur : DAET, DAFCO, CSAIO

Conseillers d'administration scolaire et universitaire

Personnels de direction rentrant en France métropolitaine

93 **Enseignement supérieur**

Exercer la fonction de secrétaire général d'établissement public de l'enseignement supérieur

Exercer la fonction d'agent comptable d'établissement public d'enseignement supérieur

Préparer les agents comptables à leur recrutement dans un établissement de l'enseignement supérieur

Des séminaires de formation continue et des ateliers d'études pour les personnels d'encadrement

IDENTIFIANT :
04NDEN0001

LES BASSINS D'ÉDUCATION ET DE FORMATION : UNE AIDE AU PILOTAGE PÉDAGOGIQUE

La circulaire ministérielle n° 2001-114 du 20 juin 2001 fixe le cadre général des missions et de l'organisation des bassins autour de trois pôles principaux, le premier étant le pilotage et l'animation pédagogique.

Objectifs du dispositif : faire le point de trois années de fonctionnement des bassins, et plus particulièrement sur l'efficacité pédagogique de ce niveau infra-départemental.

Pilotes :

Direction de l'encadrement, École supérieure de l'éducation nationale
Direction de l'enseignement scolaire

Campagne d'inscription : sans candidature, liste arrêtée par le recteur.

Nombre de places : 200

Durée moyenne estimée : 3 jours

MODULE UNIQUE

Objectif pédagogique : comprendre et mettre en commun les expériences respectives des académies et envisager les évolutions possibles.

Contenu :

Fonctions des bassins dans l'aide au pilotage académique : organisation de l'offre d'enseignement, aide à l'élaboration de la carte des formations...

Modalités d'organisation des bassins, le rôle des différents acteurs : mise en place de protocoles de travail...

Bilan pédagogique en ce qui concerne l'animation, la formation, l'impulsion...

Perspectives : lien avec les collectivités locales, place du 1er degré...

Public cible : responsables académiques et départementaux du pilotage pédagogique, personnes ressources chargées d'animer les bassins d'éducation et de formation (deux par département en moyenne).

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsables pédagogiques :

École supérieure de l'éducation nationale.

Direction de l'enseignement scolaire.

Nombre de participants : 200

Durée en heures : 18

Session

Dates : du 24 au 26 novembre 2004.

Lieu : ESEN - Poitiers.

IDENTIFIANT :
04NDEN0002L'ORGANISATION APPRENANTE DANS L'ÉDUCATION NATIONALE : L'EXEMPLE DU
PILOTAGE D'UN EPLE

Objectifs du dispositif : à partir d'apports sur les théories des organisations et des apprentissages, le séminaire proposera une réflexion sur les modes de pilotage des EPLE.

Pilote : Direction de l'encadrement, École supérieure de l'éducation nationale.

Campagne d'inscription : candidature en académie avant le 8 octobre 2004.

Nombre de places : 50

Durée moyenne estimée : 2 jours

MODULE UNIQUE**Objectif pédagogique :**

Faire le point sur les différentes théories des organisations et des apprentissages.
Étudier les conséquences de ces théories sur le pilotage d'un établissement, à partir d'études de cas.
Élaborer des outils de formation et de management pour les EPLE.

Public cible : représentants des GAFPE, correspondants territoriaux, formateurs académiques des personnels d'encadrement, responsables de formation de l'ESEN.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : École supérieure de l'éducation nationale.

Nombre de participants : 50

Durée en heures : 12

Session

Dates : 14 et 15 décembre 2004.

Lieu : ESEN - Poitiers.

IDENTIFIANT :
04NDEN0003

LA LAÏCITÉ ET L'ÉCOLE FACE À L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

Objectifs du dispositif : les ateliers d'études et de formation ont pour ambition de valoriser et développer la réflexion sur l'éthique professionnelle dans la fonction publique en créant des lieux d'échanges qui contribuent à confronter les conceptions des différents acteurs ou institutions impliqués dans le processus éducatif.

Pilote : direction de l'encadrement, École supérieure de l'éducation nationale.

Campagne d'inscription : sans candidature.

Nombre de places : 20

Durée moyenne estimée : 2 jours.

MODULE UNIQUE

Objectif pédagogique :

Clarifier la position du professionnel d'enseignement dans le champ législatif, déontologique et éthique.

Donner les ressorts conceptuels nécessaires à sa mise en débat.

Contenu :

Histoire générale de la notion de laïcité.

Principales définitions du concept.

Problématisation contemporaine de la notion.

Inscription dans un champ plus général : laïcité et tolérance, laïcité et exigence, laïcité et égalité, etc.

État de la législation en ce domaine.

Public cible : corps d'inspection, personnels de direction.

Forme/Modalités : conférences, échanges, tables rondes.

Responsable pédagogique :

Frédéric Gros, maître de conférences à l'université Paris XII Val-de-Marne.

École supérieure de l'éducation nationale.

Nombre de participants : 20

Durée en heures : 12

Session

Dates : décembre 2004.

Lieu : ESEN - Poitiers.

IDENTIFIANT :
04NDEN0004

LES MISSIONS PÉDAGOGIQUES DES IEN CHARGÉS DES TICE

Objectifs du dispositif : élaborer une ou plusieurs actions de formation pour les IEN chargés de mission TICE à propos de leur rôle dans l'impulsion, le conseil et l'évaluation de l'utilisation des TICE dans l'enseignement de chaque discipline à l'école primaire.

Pilotes :

Direction de l'encadrement, École supérieure de l'éducation nationale.

Direction de la technologie.

Campagne d'inscription : sans candidature, liste arrêtée par le recteur.

Nombre de places : 12

Durée moyenne estimée : 3 jours répartis sur 3 modules.

MODULE 1

Objectif pédagogique : dégager des contenus en rapport avec la problématique et élaborer des actions de formation.

Publics cible : IEN chargés des TICE.

Forme/Modalités : groupe de travail.

Responsable pédagogique : École supérieure de l'éducation nationale.

Module obligatoire

Nombre de participants : 12

Durée en heures : 6

Session

Dates : 4 novembre 2004.

Lieu : ESEN - Poitiers.

Deux autres modules (obligatoires), d'une journée chacun, seront proposés au 1er semestre 2005.

IDENTIFIANT :
04NDEN0005

LOGIQUES, CONCEPTS ET OUTILS DE L'ÉVALUATION

L'évolution des pratiques d'évaluation que doivent mettre en œuvre les cadres du système éducatif conduit vers des approches globales et systémiques. Les objets d'évaluation se sont diversifiés : d'abord l'évaluation des individus, puis celle des pratiques pédagogiques et éducatives, des dispositifs et des politiques publiques. Un certain nombre de notions, concepts, et méthodologies, concernant les pratiques, s'applique au traitement de ces différents objets. La formation s'attachera à les analyser.

Objectifs du dispositif : développer une culture commune de l'évaluation chez les cadres du système éducatif.

Pilote : Direction de l'encadrement, École supérieure de l'éducation nationale.

Campagne d'inscription : candidature en académie avant le 10 septembre 2004

Nombre de places : 80 places ouvertes à la formation continue.

Durée moyenne estimée : 5 jours.

MODULE UNIQUE

Objectif pédagogique : acquérir les notions, concepts, et approches méthodologiques constitutives d'une évaluation.

Contenu :

Références historiques, fondements théoriques et méthodologiques des termes évaluer, contrôler, noter, valider, certifier.

Notions et concepts transversaux utiles pour tout dispositif d'évaluation.

Pratiques, démarches et enjeux d'évaluation et de contrôle en fonction de la position des acteurs.

Conception, pertinence et effets d'un dispositif d'évaluation.

Forme/Modalités : stage présentiel, apports magistraux, présentation d'outils et de démarches, travaux en ateliers sur des études de cas.

Responsable pédagogique : École supérieure de l'éducation nationale.

Nombre de participants :

60 personnels de direction

20 inspecteurs

Durée en heures : 24

Session

Dates : du 18 au 22 octobre 2004

Lieu : ESEN - Poitiers

IDENTIFIANT :
04NDEN0006

LA CARTE DES FORMATIONS

L'élaboration de la carte des formations s'inscrit dans le cadre des projets académiques, des schémas prévisionnels des formations et des plans régionaux de développement des formations professionnelles. Elle nécessite une concertation de plus en plus importante et demande une formation solide de l'encadrement à ses enjeux, procédures d'élaboration et de pilotage.

Objectifs du dispositif :

Permettre aux corps d'inspection ou aux personnels de direction :

- d'identifier leur rôle dans l'élaboration de la carte des formations, la régulation des flux d'orientation des élèves et l'optimisation des moyens ;
- de connaître le cadre réglementaire et d'identifier les ressources à mobiliser, la programmation des tâches à réaliser dans la mise en œuvre du projet académique, notamment en matière de rééquilibrage de l'offre de formation en lycée.

Pilote : Direction de l'encadrement, École supérieure de l'éducation nationale.

Campagne d'inscription : candidature en académie **avant le 10 septembre 2004.**

Nombre de places : 15 places ouvertes à la formation continue.

Durée moyenne estimée : 2 jours.

MODULE UNIQUE**Contenu :**

La connaissance du cadre législatif et réglementaire de l'offre de formation (PRDFP), les modalités académiques de pilotage de la carte des formations, les attentes des collectivités territoriales et des branches professionnelles.

Les outils de collecte et de traitement de l'information relative à l'emploi et à la formation.

La méthodologie d'instruction d'une demande d'évolution de la structure pédagogique d'un EPLE dans le cadre de l'élaboration de la carte académique des formations du niveau V au niveau III, carte des langues comprise.

Les modalités d'organisation qui peuvent permettre d'accompagner et de maîtriser l'évolution de la carte des formations.

Forme/Modalités : stage présentiel, apports magistraux, travaux en ateliers sur des études de cas.

Responsable pédagogique : École supérieure de l'éducation nationale.

Nombre de participants : 15 places ouvertes à la formation continue

Durée en heures : 12.

Session

Dates : du 13 au 15 octobre 2004.

Lieu : ESEN - Poitiers.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La formation présentée ici, est proposée aux personnels d'encadrement des établissements de l'enseignement supérieur. L'inscription à ces dispositifs s'effectue par des procédures particulières qui sont portées à la connaissance des établissements et des personnels concernés. Elles ne font l'objet d'aucune inscription par les services académiques.

IDENTIFIANT
04NDEN007

MISE EN PLACE DU SYSTÈME LMD : IMPACTS SUR LA GESTION DE LA SCOLARITÉ
ET SUR L'ORGANISATION DES ÉTABLISSEMENTS

Objectifs du dispositif : Le nouveau cursus licence-master-doctorat (LMD) se met progressivement en place dans les universités. Il a donné lieu à une première vague d'application dans quelques établissements. Une deuxième vague doit toucher une majorité d'établissements à la rentrée 2004. À ce point de la réforme, les personnels d'encadrement des établissements d'enseignement supérieur doivent pouvoir envisager les conséquences sur l'organisation et la gestion de la fonction scolarité et plus généralement mesurer les conséquences induites par cette nouvelle organisation pédagogique sur l'ensemble de leur établissement.

Pilotes :

Direction de l'encadrement, École supérieure de l'éducation nationale.
Agence de mutualisation des universités et établissements (AMUE).

Campagne d'inscription : sans candidature auprès des services académiques, une procédure spécifique sera mise en œuvre directement auprès des établissements.

Nombre de places : 100.

Durée moyenne estimée : 2 jours.

MODULE UNIQUE**Objectifs pédagogiques :**

Inventorier les stratégies organisationnelles alternatives à partir de nouvelles formules appliquées ou envisagées en établissements.

Dégager des préconisations sur le nouveau fonctionnement des services et l'évolution de certaines pratiques de gestion.

Contenu :

Bilan des premières expériences françaises et comparaison avec quelques cas européens ;

Organisation des enseignements et organisation des composantes.

Nouvelles pratiques de gestion.

Évolution du service scolarité au regard de :

- l'organisation des semestres et des sessions d'examens ;
- l'extension de la mobilité nationale et internationale ;
- l'impact des procédures d'échanges numériques ;
- l'accroissement des demandes de VAE et de VES.

Public cible : SGEPEs, responsables des services de scolarité et responsables administratifs de composantes.

Forme/Modalités : conférences, échanges, tables rondes.

Responsables pédagogiques :

Agence de mutualisation des universités et établissements (AMUE)

École supérieure de l'éducation nationale

Nombre de participants : 100

Durée en heures : 12

Session

Dates : 2 jours séparés de quelques semaines en novembre-décembre 2004.

Lieu : Paris.

Des modules capitalisables dans le cadre d'un master

IDENTIFIANT :
04NDEN0008

FORMATION PERMANENTE DIPLÔMANTE : MASTER DE GESTION ET ADMINISTRATION
DES ÉTABLISSEMENTS DU SYSTÈME ÉDUCATIF (GAESE)

Créé en 2001, le DESS de gestion et administration des établissements du système éducatif devient master à la rentrée 2004. Il sanctionne une formation de BAC + 5 années organisée par l'université de Poitiers, l'institut d'administration des entreprises (IAE) et l'institut de préparation à l'administration générale (IPAG) en partenariat avec l'ESEN pour les CASU en formation statutaire initiale.

Le Master GAESE est ouvert à la formation continue pour la rentrée de septembre 2004, selon des modalités nouvelles permettant son obtention en 2 ans.

Objectifs du dispositif : valider par un diplôme le savoir-faire de praticiens de la gestion et de l'administration des établissements de l'éducation nationale afin de renforcer leur niveau de compétences et de favoriser leur mobilité professionnelle.

Pilotes :

Direction de l'encadrement, École supérieure de l'éducation nationale.
Université de Poitiers (IAE et IPAG).

Campagne d'inscription : candidatures individuelles auprès de l'ESEN

Retrait des dossiers de candidature dès parution de cet avis auprès de :

École supérieure de l'éducation nationale,

Bureau de la formation permanente et des sessions d'études, téléport 2, BP 72000,
bd des Frères Lumière, 86963 Chasseneuil Futuroscope cedex, tél. 05 49 49 25 84.

Organisation de la formation :

L'admission est prononcée au vu des dossiers de candidature et éventuellement après entretien. Pour les candidats non titulaires d'une maîtrise délivrée par une université française, elle n'est définitive qu'après décision de la Commission de validation des acquis professionnels.

La formation se déroule à Poitiers. Les cours ont lieu du jeudi soir au samedi, de début octobre à fin juin.

Obtention du diplôme :

Elle est prononcée après la capitalisation des modules suivis (n'ayant pas fait l'objet d'une VAE) et la soutenance d'un mémoire de stage.

Nombre de places : en fonction des candidatures retenues.

Durée : la formation se déroule sur une période de deux ans.

**IDENTIFIANT :
04NDEN0009**DISPOSITIF DE FORMATION DES PERSONNELS D'ENCADREMENT DES ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**Objectifs du dispositif :**

Les universités et les établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche sont confrontés à une évolution forte de leurs missions : ouverture européenne et internationalisation, accueil de nouveaux publics, mise en œuvre de nouvelles organisations de l'offre de formation, partenariat avec des institutions publiques ou privées. Dans ce contexte, les fonctions exercées par les secrétaires généraux et les principaux cadres administratifs de ces établissements et de leurs composantes se complexifient.

La direction de l'encadrement a souhaité pouvoir proposer un dispositif de formation permettant aux personnes qui souhaitent accéder aux métiers évoqués, qui y accèdent ou qui les exercent, de développer leurs compétences et d'acquérir une culture d'encadrement de haut niveau.

Conçue en étroite collaboration avec la CPU et l'ASG, cette formation s'inscrit dans les dispositifs que met en place la direction de l'encadrement pour accompagner la carrière de ses personnels et favoriser leur mobilité au sein de l'éducation nationale ou dans d'autres établissements publics.

Pilotes :

Direction de l'encadrement, École supérieure de l'éducation nationale.

Direction de l'enseignement supérieur.

Conférence des présidents des universités.

Association des secrétaires généraux des établissements de l'enseignement supérieur.

Campagne d'inscription : sans candidature auprès des services académiques ; une information spécifique sera directement diffusée auprès des établissements.

Les principales caractéristiques du dispositif :

Le dispositif proposé s'inscrit dans le cadre de formations universitaires de niveau master. Dans cette première phase (2004-2005), il sera mis en œuvre avec quelques établissements formateurs localisés sur deux à trois régions. Il doit aboutir à un ensemble de pôles de formation fonctionnant en réseau permettant de réaliser un maillage de l'ensemble du territoire.

À terme il doit s'intégrer dans un processus de formation continue et diplômante de cadres en activité en tenant compte de leurs contraintes de disponibilité.

Il proposera :

Un parcours modulaire individualisé : les enseignements sont découpés en modules permettant ainsi de gérer le temps annuel de formation et de suivre un parcours de formation adapté aux acquis professionnels.

Un diplôme : la formation suivie pourra permettre l'obtention d'un master.

Cette validation qui intégrera la VAE prendra en compte les formations suivies dans tous les établissements constitutifs du dispositif.

Une capitalisation : les formations validées seront cumulées dans le temps sous la forme d'ECTS.

Contenu :

Les contenus seront progressivement précisés avec les établissements formateurs à partir du schéma suivant :

1- Les éléments communs du management et de la gestion dans l'enseignement supérieur

- L'enseignement supérieur et la recherche : fondements, problématiques et enjeux
- Apports juridiques et budgétaires
- Systèmes d'information
- Gestion de projet et conduite du changement
- Animation et encadrement
- Management stratégique
- Gestion globale des moyens d'un service

2- Des modules particuliers porteront sur les aspects spécifiques aux fonctions financières et de GRH

Forme/Modalités :

Des méthodes pédagogiques diversifiées : afin de répondre au mieux aux objectifs de formation. Compte tenu des contraintes de temps, des modalités diverses seront proposées : étude de cas, formation action, analyse de pratiques, notamment.

La formation à distance sera utilisée chaque fois que cela s'avèrera possible et pertinent.

Coordination de la formation : École supérieure de l'éducation nationale

Des séminaires ouverts aux cadres des différents services publics

IDENTIFIANT :
04NDEN0010

LES POLITIQUES LOCALES D'ÉDUCATION

L'évolution de l'organisation de l'État, entre globalisation et local, a profondément transformé les orientations et les modes de coordination de l'action publique. Notamment, la décentralisation et la déconcentration ont favorisé l'éclosion de politiques locales d'éducation et nécessité la coordination des acteurs locaux. Il en résulte une obligation de cogestion, voire de co-construction, de ces politiques pour mettre en œuvre et adapter la politique nationale.

Comment s'élaborent ces politiques, avec quels types de management et avec quelles stratégies d'acteurs ? Quels sont les modèles explicatifs que proposent, aujourd'hui, les différentes disciplines et les différents courants théoriques ?

Objectif du dispositif : examiner des modèles théoriques pour comprendre l'évolution des choix politiques et leurs conditions de mise en œuvre au niveau local.

Pilotes :

Direction de l'encadrement, École supérieure de l'éducation nationale.

Centre national de la fonction publique territoriale.

Réseau d'analyse pluridisciplinaire des politiques éducatives (RAPPE).

Campagne d'inscription : candidature en académie **avant le 10 septembre 2004.**

Nombre de places : 200.

Durée moyenne estimée : 2 jours

MODULE UNIQUE

Forme/Modalités : colloque scientifique qui réunira des chercheurs présentant leurs travaux sur les politiques éducatives locales.

Public cible : universitaires, chercheurs, IA-DSDEN, IA-DSDEN adjoint, IEN adjoints aux IA-DSDEN, IA-IPR, chefs d'établissement, personnels de collectivités territoriales.

Responsables pédagogiques :

Agnès Van Zanten (directeur de recherche au CNRS).

École supérieure de l'éducation nationale.

Nombre de participants : 200.

Durée en heures : 12

Session

Dates : 21 et 22 octobre 2004

Lieu : ESEN - Poitiers.

IDENTIFIANT :
04NDEN0011

RÔLE DES PERSONNELS D'ENCADREMENT POUR LA VALORISATION DES VOIES
PROFESSIONNELLE ET TECHNOLOGIQUE

Objectifs du dispositif : mobiliser les personnels d'encadrement, plus particulièrement les chefs d'établissement, pour la mise en place, l'animation et le développement des lycées des métiers qui constituent un apport fondamental dans la politique de valorisation des voies professionnelle et technologique.

Pilotes :

Direction de l'encadrement, École supérieure de l'éducation nationale.
Direction de l'enseignement scolaire.

Campagne d'inscription : sans candidature, liste arrêtée par le recteur.

Nombre de places : 120 (dont 30 personnes des conseils régionaux).

Durée moyenne estimée: 2 jours.

MODULE UNIQUE

Objectifs pédagogiques :

Favoriser de nouvelles relations dans le cadre des partenariats pour le développement du service public de l'enseignement et de la formation professionnelle.

Permettre la définition d'un cadre de travail de mutualisation, d'aide et de conseil entre les personnels de direction, les responsables académiques de la formation professionnelle, les personnels de l'information et de l'orientation, et les corps d'inspection.

Contenu :

Le territoire et ses besoins en matière de formation professionnelle initiale et continue.
Élaboration et conduite d'un projet pour la mise en place d'un lycée des métiers, cahiers des charges et groupe académique : cahiers des charges, labellisation, audit et accompagnement.
Témoignages : "les petits lycées", le bassin et les réseaux, le lycée des métiers au quotidien.

Public cible : proviseurs de lycée des métiers, proviseurs de lycée, chargé de mission "lycée des métiers" auprès des recteurs, personnel des services d'éducation et de formation des conseils régionaux.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : École supérieure de l'éducation nationale.

Nombre de participants : 120 (dont 30 personnes des conseils régionaux).

Durée en heures : 12

Session

Dates : du 5 au 7 octobre 2004.

Lieu : ESEN - Poitiers.

IDENTIFIANT :
O4NDEN0012PRÉVENTION ET TRAITEMENT DE LA MALTRAITANCE ET DES VIOLENCES SEXUELLES :
ORGANISER DES ACTIONS DE FORMATION

La loi n° 89-487 du 10 juillet 1989 relative à la prévention des mauvais traitements à l'égard des mineurs et à la protection de l'enfance prévoit que les enseignants "reçoivent une formation initiale et continue" sur ce sujet, et que les chefs d'établissement organisent "au moins une séance annuelle d'information et de sensibilisation sur l'enfance maltraitée".

De quels outils les responsables des services académiques et départementaux de formation ont-ils besoin pour répondre aux obligations de formation instaurées par la loi ?

Objectifs du dispositif : sensibiliser les responsables de l'organisation de la formation continue dans les académies à l'obligation d'organiser des actions sur le thème de l'enfance maltraitée. Élaborer des outils pour ces formations.

Pilotes :

Direction de l'encadrement, École supérieure de l'éducation nationale.
Direction de l'enseignement scolaire.

Campagne d'inscription : sans candidature, liste arrêtée par le recteur.

Nombre de places : 80 (dont 20 pour les personnels des conseils généraux).

Durée moyenne estimée : 2 jours.

MODULE UNIQUE**Contenu :**

La maltraitance et les atteintes sexuelles chez les enfants et les adolescents : manifestations, repérage, conséquences, aspects juridiques.
Le traitement des situations.
Les partenariats.
Témoignages.

Public cible : responsables académiques et départementaux de la formation continue des personnels d'encadrement, responsables de l'action sanitaire et sociale des conseils généraux.

Forme/Modalités : conférences, exposés et ateliers à partir d'expériences de terrain.

Responsables pédagogiques :

Bureau DESCO B4.
École supérieure de l'éducation nationale.

Nombre de participants : 80 (dont 20 pour les personnels des conseils généraux).

Durée en heures : 12

Session

Dates : du 28 au 30 septembre 2004.

Lieu : ESEN - Poitiers.

IDENTIFIANT :
04NDEN0013SÉMINAIRE SUR L'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE :
LE CADRE FACE AUX ACTES DE VIOLENCE ;
LE RAPPORT À L'AUTORITÉ ; LA LAÏCITÉ.

Objectifs du dispositif : l'université Paris XII - Val-de-Marne organise une maîtrise en philosophie dont l'objectif est d'éclairer par une réflexion éthique les décisions prises dans l'urgence du quotidien. Le séminaire est ouvert aux personnels de direction de l'éducation nationale, ainsi qu'aux travailleurs sociaux et personnels soignants, pour trois journées sur des thèmes précis.

Pilote :

Direction de l'encadrement, École supérieure de l'éducation nationale.
Université Paris XII - Val-de-Marne.

Campagne d'inscription : sans candidature.

Nombre de places : 20

Durée moyenne estimée : 3 jours.

MODULE 1 - LA VIOLENCE

Objectif pédagogique : clarifier la position du professionnel d'enseignement dans le champ législatif, déontologique et éthique.

Contenu :

État général des lieux.

Clarification de la notion à l'aide des théories philosophiques, sociologiques et psychologiques.

Parcours des diverses explications des causes de la violence.

Analyse des principales notions des relations éthiques négatives : agressivité, méchanceté, haine, cruauté.

Étude de la violence institutionnelle et de la violence sociétale.

Public cible : personnels de direction.

Forme/Modalités : conférences, échanges.

Responsable pédagogique :

Frédéric Gros, maître de conférences à l'université Paris XII - Val-de-Marne.
École supérieure de l'éducation nationale.

Module obligatoire

Nombre de participants : 20

Durée en heures : 6

Session

Dates : 16 octobre 2004.

Lieu : Paris XII - Val-de-Marne.

Les modules 2 et 3 (obligatoires) auront lieu les 22 janvier et 11 mars 2005. Ils traiteront respectivement du rapport à l'autorité et de la laïcité. Ils seront présentés en détail dans la prochaine édition du PNP.

**IDENTIFIANT :
04NDEN0014**RENCONTRES INTERPROFESSIONNELLES DANS LE CADRE DU RÉSEAU DES ÉCOLES
DE SERVICE PUBLIC

Objectifs du dispositif : les rencontres interprofessionnelles de service public vivent leur neuvième année. L'expérience conforte ses initiateurs dans l'idée que la confrontation des points de vue de professionnels confirmés et la compréhension de leurs modes d'action respectifs sont de nature à favoriser la mise en synergie des acteurs et la conjonction des moyens nécessaires à l'émergence et à la conduite de projets.

Pilote : un comité de pilotage a élaboré cette programmation. Il est composé de cadres pédagogiques du Centre national d'études supérieures de la sécurité sociale, du Centre national de la fonction publique territoriale, de l'École nationale de la magistrature, de l'École nationale de la santé publique, de l'École nationale supérieure de la police, de l'École supérieure de l'éducation nationale et de l'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Campagne d'inscription :

- candidature en académie **avant le 10 septembre 2004** pour les modules 1 et 2.
le 8 octobre pour les modules 3, 4 et 5.

Nombre de places : 21 réservées à l'éducation nationale sur un total de 125.

Durée moyenne estimée : 3 jours.

MODULE 1 - L'AIDE AUX VICTIMES

Depuis une quinzaine d'années, les réformes législatives successives tendent à rendre plus aisée la prise en charge des victimes : réseaux structurés regroupés pour la plupart au sein de l'institut national d'aide aux victimes et de médiation (INAVEM), système d'indemnisation. Par ailleurs, la délicate question de leur place dans la société, de leur retour à une vie professionnelle et familiale "normale" apparaît de plus en plus comme un travail de partenariat entre divers services publics et associations dont les actions ont besoin d'être coordonnées pour une meilleure efficacité.

Les objectifs de cette rencontre sont donc de repérer les moyens à mettre en place pour rendre aussi opérationnelles que possible les politiques publiques d'aide aux victimes, de connaître les missions des commissions d'indemnisation des victimes d'infractions (CIVI), d'appréhender la situation particulière des personnes victimes d'actes de terrorisme, de connaître les modalités de soutien aux victimes, notamment en terme d'accompagnement psychologique.

Prérequis du public : personnels d'encadrement.

Forme/Modalités : le séminaire privilégie échanges d'expériences et débats dans le cadre d'ateliers et de tables rondes où interviennent des spécialistes des questions abordées.

Responsable pédagogique : Xavier Lameyre, chargé de formation et de recherche à l'École nationale de la magistrature.

Module facultatif

Nombre de participants : 4 pour l'éducation nationale.

Durée en heures : 18

Session

Dates : du 28 au 30 septembre 2004.

Lieu : École nationale de la magistrature.

**MODULE 2 - LES FAMILLES EN SITUATION DE GRANDE PRÉCARITÉ :
QUEL ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES PUBLICS ?**

L'extension de la précarité dans la famille, le travail, et le logement, des inégalités sociales qui se sont accrues avec des poches de pauvreté endémique, induisent des formes durables d'exclusion. La situation d'exclusion qui concentre les effets extrêmes de la précarité se caractérise par la simultanéité de trois dimensions : un cumul de plusieurs situations objectives de privation et de relégation dans des espaces sociaux marqués, un rapport social symbolique "négatif" objectif ou subjectif, une rupture des liens sociaux traditionnels qui opère un déclassement social.

L'action publique doit permettre de mettre en place une véritable veille sociale pour agir le plus précocement possible avant que les situations ne soient trop dégradées, d'intervenir précocement dans les processus évolutifs de certaines situations, de mettre en place un accompagnement social individualisé.

Le séminaire aura pour objectifs essentiels, à partir d'un recadrage théorique et conceptuel, de circonscrire la notion de famille en grande précarité en caractérisant les faisceaux de causes conduisant à cette situation, d'identifier les différents acteurs en situant la fonction de chaque partenaire et ses possibilités d'action dans le cadre de projets d'intervention, de repérer les conditions de mise en œuvre de projets partenariaux dans le cadre de politiques publiques.

Prérequis du public : ce stage s'adresse en priorité aux chefs d'établissement.

Forme/Modalités : le séminaire privilégie échanges d'expériences et débats dans le cadre d'ateliers et de tables rondes où interviennent des spécialistes des questions abordées.

Responsable pédagogique : Marie-Laure Bourguignon, inspectrice de l'éducation nationale.

Module facultatif

Nombre de participants : 5 pour l'éducation nationale.

Durée en heures : 18

Session

Dates : du 13 au 15 octobre 2004.

Lieu : École supérieure de l'éducation nationale.

MODULE 3 - INSÉCURITÉ ET VIDÉOSURVEILLANCE : DU DIAGNOSTIC À L'ÉVALUATION.

La vidéosurveillance, comme d'autres outils de lutte contre l'insécurité ne saurait être ni "une solution miracle" ni "un simple affichage". Son utilisation et son fort développement ces dernières années nécessitent que soit menée entre des partenaires du champ de la sécurité, une réflexion sur la pertinence de son utilisation comme outil de lutte contre l'insécurité, sur le niveau réel de son impact, sur l'encadrement juridique dont elle est l'objet ainsi que sur les controverses qu'elle induit au regard des libertés publiques.

À partir de présentations des problématiques par des intervenants (juriste, sociologue et expert) suivies de débats, d'échanges d'expériences entre les participants et d'une visite du centre de vidéosurveillance de la ville de Lyon, il s'agira de définir le cadre juridique et la fonctionnalité de la vidéosurveillance, d'appréhender les méthodes de diagnostic et d'évaluation permettant l'aide à la décision, d'appréhender les avantages, les difficultés et les conditions de réussite à partir d'expériences concrètes et se poser la question de l'avenir de cet outil.

Prérequis du public : personnels d'encadrement.

Forme/Modalités : le séminaire privilégie échanges d'expériences et débats dans le cadre d'ateliers et de tables rondes où interviennent des spécialistes des questions abordées.

Responsable pédagogique : François Molin, directeur de la formation continue et de la recherche à l'École nationale supérieure de la police.

Module facultatif

Nombre de participants : 4 pour l'éducation nationale.

Durée en heures : 24

Dates : du 2 au 5 novembre 2004.

Lieu : École nationale supérieure de la police.

MODULE 4 - DÉLINQUANCES SEXUELLES : AUTEURS ET VICTIMES.

Il n'est pas de question de société à l'actualité aussi brûlante que celle de la délinquance sexuelle : du crime sexuel en série à la délinquance sexuelle "au quotidien", longtemps tue et aujourd'hui sous le feu des projecteurs. La question de la prise en compte des victimes touche chacune des institutions et fait l'objet d'une attention accrue des autorités publiques. Ces "affaires" interrogent aussi les professionnels sur la prise en charge et la sanction des auteurs, le "traitement" de ces comportements déviants, mais également sur la mission de sécurité et de protection de la société, sur la dignité de l'homme. Elles renvoient aussi aux missions de prévention, de signalement de chacun des acteurs sociaux confrontés au phénomène.

Le séminaire aura pour objectifs d'identifier le phénomène et ses caractéristiques de façon globale, d'identifier les rôles et champs d'interventions professionnels des acteurs publics, de repérer les conditions d'articulations des politiques partenariales dans une optique de prévention et de prise en charge, de tracer les perspectives d'évolution de ses dispositifs au regard de l'ampleur du phénomène et des réponses que les professionnels tentent aujourd'hui d'apporter, d'intégrer à la réflexion une dimension comparée européenne.

Prérequis du public : personnels d'inspection et de direction.

Forme/Modalités : le séminaire privilégie échanges d'expériences et débats dans le cadre d'ateliers et de tables rondes où interviennent des spécialistes des questions abordées.

Responsable pédagogique : Nadège Grille, adjointe à la responsable de la sous-direction de la formation continue de l'École nationale d'administration pénitentiaire

Module facultatif

Nombre de participants : 6 pour l'éducation nationale.

Durée en heures : 18

Session

Dates : du 22 au 24 novembre 2004.

Lieu : École nationale d'administration pénitentiaire - Agen.

MODULE 5 - LA FONCTION D'INSPECTION : ENTRE ÉVOLUTION DES MODALITÉS D'INTERVENTION PUBLIQUE ET ÉVOLUTION DES EXIGENCES DU PUBLIC.

La fonction d'inspection, telle qu'elle est à ce jour déclinée en France par les services de l'État et des collectivités territoriales, vise, en interne, à garantir le respect des règles et l'atteinte des objectifs des services publics et, en externe, à assurer un encadrement des pratiques et des moyens mis en place au regard d'un cadrage réglementaire précis.

Cependant, la mission des représentants des puissances publiques se concentre de plus en plus dans le contrôle des déclarations de ces acteurs, face aux exigences de plus en plus importantes des usagers. Les corps d'inspection français ont à se positionner dans ce contexte, d'autant plus complexe que se multiplient les processus de normalisation, d'accréditation, de certification, de labellisation, d'évaluation. Face à ces nouvelles contraintes, tenant compte des différences liées aux domaines concernés, il existe probablement des convergences quant aux stratégies de service à développer. Cette rencontre a pour objectifs de rechercher et d'explorer les axes communs de progrès, et de décliner les grandes interrogations stratégiques et opérationnelles suscitées par ce contexte, transversales et/ou spécifiques aux différents métiers d'inspection.

Prérequis du public : corps d'inspection.

Forme/Modalités : la rencontre privilégie échanges d'expériences et débats dans le cadre d'ateliers et de tables rondes où interviennent des spécialistes des questions abordées.

Responsable pédagogique : Jacques Raimondeau, responsable de formation ENSP.

Module facultatif

Nombre de participants : 3 pour l'éducation nationale.

Durée en heures : 18

Session

Dates : du 30 novembre au 2 décembre 2004.

Lieu : École nationale de la santé publique - Rennes.

**IDENTIFIANT :
O4NDEN0015**

CYCLE DE FORMATION DESTINÉ AUX DIRECTEURS DE L'ÉDUCATION DANS LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Ce dispositif constitue un cycle de formation offert sur l'ensemble de l'année scolaire 2004-2005. Organisé à la demande du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), il est ouvert aux chefs d'établissement et aux corps d'inspection.

Objectifs du dispositif : permettre aux directeurs de service d'éducation des collectivités territoriales, aux chefs d'établissement et aux inspecteurs de l'éducation nationale chargés d'une circonscription d'appréhender les évolutions, politiques, structurelles et pédagogiques, du système éducatif afin de pouvoir optimiser les partenariats et les synergies entre les collectivités territoriales et les services de l'État.

Pilotes :

Direction de l'encadrement, École supérieure de l'éducation nationale ;
Centre national de la fonction publique territoriale ;

Campagne d'inscription : candidature en académie avant le 8 octobre 2004.

Nombre de places : 40

Durée moyenne estimée : 10 jours répartis sur 5 modules.

MODULE 1 - DÉCENTRALISATION ET DÉCONCENTRATION DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Objectif pédagogique et contenu en cours d'élaboration.

Public cible : directeurs de service d'éducation et de formation des collectivités territoriales ou personnels chargés de service, inspecteurs d'académie chefs des services départementaux de l'éducation nationale, chefs d'établissements, inspecteurs de l'éducation nationale chargés d'une circonscription du premier degré.

Forme/Modalités : cycle de conférences.

Responsables pédagogiques :

École supérieure de l'éducation nationale
Centre national de la fonction publique territoriale

Module obligatoire

Nombre de participants : 40

Durée en heures : 6

Session

Dates : 24 novembre 2004.

Lieu : Paris.

La suite de ce cycle aura lieu au 1er semestre 2005 à Paris. Elle comprendra quatre modules (obligatoires).

Module 2 - Territoires de cogestion (bassins, réseaux d'écoles rurales, ZEP).

Module 3 - Contrats de politiques locales (CEL, CLS...).

Module 4 - Activités péri-scolaires.

Module 5 - Accompagnement des élèves à besoins particuliers.

Ils seront présentés en détail dans la prochaine édition du PNP.

Des actions d'accompagnement à la prise de fonction et d'adaptation à l'emploi

Ces dispositifs ne concernent que les personnels nouvellement nommés à des fonctions spécifiques d'encadrement. Ces regroupements nationaux ont pour objectif de faire acquérir à ces personnels les savoirs et savoir-faire de leur nouvelle fonction et de leur permettre d'échanger sur leurs pratiques. Les contenus et les modalités sont précisés en fonction des besoins exprimés par les stagiaires. Dans de nombreux cas, une part importante de ces formations est réalisée par intégration dans des modules de formation statutaire.

Ces formations ne font pas l'objet d'une campagne d'inscription.

Les personnels concernés n'ont pas à faire acte de candidature.

Le tableau suivant présente les dispositifs, modules ou sessions, programmés pour l'année 2004-2005 et leur identifiant pour les personnels d'encadrement de l'enseignement scolaire.

Enseignement scolaire

	Identifiant
Secrétaires généraux d'académie, d'inspection académique et secrétaires généraux adjoints d'académie et/ou directeurs des relations et ressources humaines Module 1 : du 1er au 3 décembre 2004 - Paris Des modules thématiques pourront être proposés durant le 1er semestre 2005	04NDEN0016
IA-IPR détachés dans un emploi d'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale Module 1 : accueil institutionnel en novembre 2004 Des modules thématiques seront proposés durant le 1er semestre 2005	04NDEN0017
IA-IPR détachés dans un emploi d'adjoint à l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale Module 1 : une journée d'accueil institutionnel en novembre 2004 Des modules thématiques seront proposés durant le 1er semestre 2005	04NDEN0018
IA-IPR établissement et vie scolaire recrutés sur liste d'aptitude Dates à définir en fonction des besoins de formation des stagiaires	04NDEN0019
IA-IPR disciplinaires recrutés sur liste d'aptitude Dates à définir en fonction des choix de formation des stagiaires	04NDEN0020
IEN du premier degré recrutés sur liste d'aptitude au 1er septembre 2004 Module 1 : du 6 au 8 septembre 2004 - ESEN-Poitiers Module 2 : intégration dans la formation statutaire Module 3 : du 15 au 17 novembre 2004 - ESEN-Poitiers	04NDEN0021
IEN-IO recrutés sur liste d'aptitude au 1er septembre 2004 Dates à définir en fonction du parcours de formation des stagiaires	04NDEN0022

	Identifiant
IEN-ET/EG recrutés sur liste d'aptitude Module 1 : du 4 octobre au 8 octobre 2004 - ESEN-Poitiers Module 2 : selon l'offre de formation négociée	04NDEN0023
IEN-ET/EG nommés sur un poste administratif et financier en apprentissage Module 1 : du 5 au 7 octobre 2004 - ESEN-Poitiers Module 2 : du 10 au 13 janvier 2005 - ESEN-Poitiers	04NDEN0024
IEN-ET/EG nommés sur un poste d'IEN formation continue Module 1 : du 5 au 7 octobre 2004 - ESEN-Poitiers Module 2 : du 10 au 13 janvier 2005 - ESEN-Poitiers	04NDEN0025
IEN-ET/EG conseillers d'un inspecteur d'académie Module 1 : du 5 au 7 octobre 2004 - ESEN-Poitiers Module 2 : du 10 au 13 janvier 2005 - ESEN-Poitiers	04NDEN0026
Directeurs de CIO nommés au 1er septembre 2004 Module 1 : du 24 au 26 août 2004 - ESEN-Poitiers Module 2, Session 1 : du 13 au 17 décembre 2004 - ESEN-Poitiers Module 2, Session 2 : du 23 au 27 mai 2005 - ESEN-Poitiers	04NDEN0027
Conseillers auprès d'un recteur : DAET, DAFCO, CSAIO Module unique : du 18 au 19 novembre 2004 - Paris	04NDEN0028
Conseillers d'administration scolaire et universitaire Module 1 : du 15 au 17 novembre 2004 - ESEN -Poitiers Module 2 : du 19 au 21 janvier 2005 - ESEN -Poitiers Module 3 : du 29 au 31 mars 2005 - ESEN -Poitiers	04NDEN0029
Regroupement des personnels de direction rentrant en France métropolitaine Module unique : 19 et 20 octobre 2004 - ESEN -Poitiers	04NDEN0030

Enseignement supérieur

	Identifiant
Exercer la fonction de secrétaire général d'établissement public d'enseignement supérieur Module 1 : du 8 au 10 novembre 2004 - ESEN - Poitiers Des modules thématiques seront proposés durant le 1er semestre 2005.	04NDEN0031
Exercer la fonction d'agent comptable d'établissement public d'enseignement supérieur Module 1 : du 8 au 10 novembre 2004 - ESEN - Poitiers Des modules thématiques seront proposés durant le 1er semestre 2005.	04NDEN0032
Préparer les agents comptables à leur recrutement dans un établissement de l'enseignement supérieur Module unique : décembre 2004 - ESEN-Poitiers	04NDEN0033

MODALITÉS DE CANDIDATURE ET D'INSCRIPTION AUX DISPOSITIFS DU PNP ENCADREMENT

Chaque dispositif du PNP est présenté sur une fiche ; la rubrique "campagne d'inscription" y indique le mode de candidature de l'action.

Dispositifs ne faisant pas l'objet d'un acte individuel de candidature

Les services rectoraux ou l'administration centrale fournissent à l'ESEN les listes des personnels désignés.

Dispositifs faisant l'objet d'une candidature près des services académiques : la procédure se déroule en 3 temps

1. Les personnels concernés déposent leur candidature près du service académique en remplissant la fiche jointe (p. 48). Dans le cas de modules facultatifs, le choix des modules retenus par l'intéressé est impératif.

2. Le service académique recueille l'ensemble des candidatures, et procède aux inscriptions à partir de la liste établie par le Recteur.

3. L'ESEN arrête définitivement les listes de participants après réception de ces inscriptions académiques.

Les dates de candidatures sont impératives.

Aucune saisie, modification ou annulation n'est possible une fois la date d'inscription passée. Seule la consultation des candidatures retenues reste alors accessible.

Deux campagnes d'inscription sont prévues pour les actions se déroulant de septembre à décembre 2004 :

- une première campagne pour celles qui commencent avant début novembre.

- une seconde pour celles qui se déroulent en novembre et décembre.

Le détail en est indiqué dans le tableau ci-dessous.

DATE DE DÉBUT DE L'ACTION	DATE DES CANDIDATURES INDIVIDUELLES	PÉRIODES D'INSCRIPTION PAR LE SERVICE	CONSULTATION DES CANDIDATURES RETENUES
entre le 1-9-2004 et le 31-10-2004	10-9-2004	1-9-2004 au 17-9-2004	22-09-2004
entre le 1-11-2004 et le 1-12-2004	8-10-2004	1-10-2004 au 15-10-2004	20-10-2004

Les services de formation de l'académie d'origine du candidat retenu lui délivreront un ordre de mission.

Toute personne dont la candidature a été retenue et qui ne peut pas y participer, quel que soit le motif, préviendra son rectorat le plus tôt

possible, afin que son remplacement au séminaire soit effectué dans les meilleurs délais.

Pour tout renseignement complémentaire concernant les candidatures à ces formations, contacter l'École supérieure de l'éducation nationale au 05 49 49 25 84 ou cecile.pires@education.gouv.fr

À l'attention des services académiques de formation chargés de l'encadrement

Tout candidat retenu doit faire l'objet d'une procédure d'inscription, y compris pour les dispositifs marqués "sans candidature". Le service de formation académique inscrit alors les personnels à partir des informations obtenues auprès des services concernés de l'académie ou

auprès du responsable de formation de l'ESEN. L'inscription des candidats se fait impérativement sur le serveur intranet du PNP, accessible à l'adresse suivante : <http://tage.ac-orleans-tours.fr/npnpaca>

Seuls les services académiques de formation des personnels d'encadrement peuvent accéder à ce site, avec le nom d'utilisateur et le mot de passe communiqués en avril 2000.

Ces références ne doivent pas être diffusées.

FICHE DE CANDIDATURE À UN DISPOSITIF DU PNP

(une fiche par candidature)

Monsieur Madame Mademoiselle Code établissement (réservé au service académique) :

Formateur OUI NON

Nom : Prénom :

Adresse administrative :

.....

.....

Code postal : Commune :

Téléphone : Fax : Mél :

Corps/Grade :

Discipline

Fonction :

Candidature au dispositif de formation :

Identifiant :

Intitulé :

.....

Dates :

Lieu :

À ne renseigner que pour la candidature à des dispositifs comportant plusieurs modules :

Inscription à tous les modules

ou

au(x) module(s) suivant(s) :

Intitulé :

Intitulé :

Intitulé :

Avis du supérieur hiérarchique :